

race et d'un même sang. Mais, il ne suffisent pas, car la foi sans les oeuvres est une foi morte. Il faut donc agir. Précisément, c'est pour cela que nous sommes réunis, c'est pour cela que la *Société de colonisation* a été fondée. Que devons-nous faire ? Messieurs, il faut prendre les moyens de garder chez nous ces compatriotes éprouvés et malheureux qui, par suite de grèves ou de chômages, sont obligés d'émigrer aux États-Unis pour donner du pain à leurs enfants et qui ne prennent ce parti le plus souvent qu'à la dernière extrémité et le coeur déchiré. Ouvrons-leur des terres nouvelles où, tout en gagnant sainement leur vie, ils contribueront à accroître la puissance de la patrie. Emparons-nous du sol et nous serons les plus forts. Nous avons des familles nombreuses, mais nous avons aussi de vastes terres à notre disposition. Agir, c'est donc relativement facile pour nous. Nous n'avons qu'à nous donner de tout coeur, avec toute l'énergie dont nous sommes capables, à l'oeuvre de la colonisation. Notre évêque, nos prêtres, notre clergé nous prêchent la sainte croisade et nous donnent l'exemple. Écoutons-les et suivons-les ! Je tiens à nommer, entre autres, notre actif et zélé curé Labelle. On ne saurait ne pas y penser quand il est question de colonisation, puisqu'il en est l'apôtre par excellence. Un simple mot, Messieurs, de ce curé patriote va me permettre, à ce sujet, de caractériser l'action éclairée et bienveillante de tous nos prêtres. Dans un voyage que je faisais avec M. Labelle, nous arrivâmes, il n'y a pas longtemps, au collège de l'Assomption. J'eus l'honneur d'être invité, avec le curé de Saint-Jérôme, à dîner à la table de Messieurs les directeurs du collège. Il y avait là, en l'occurrence, réunion des curés de la région pour la conférence ecclésiastique. Comme j'exprimais à M. Labelle mon admiration pour ces prêtres, venus d'assez loin quelques-uns, qui se réunissaient ainsi pour étudier certains points de doctrine et s'occuper du bien de leurs ouailles, il me repartit tout de suite, en son langage pittoresque et expressif : "M'est avis, en effet, qu'ils n'ont pas l'air de vouloir faire du mal au peuple !"... (1)

Un an auparavant, le 13 mai 1883, pour la solennité de la fête de saint Isidore, une imposante cérémonie avait eu lieu à Notre-Dame de Montréal, avec messe pontificale, célébrée par Mgr Fabre, et grand sermon de circonstance, prêché par un prêtre de Saint-Sulpice, M. Démétrius Lévêque, mort trop jeune à 38 ans, en juillet 1884, qui jouissait d'une belle réputation d'orateur. En lisant, dans les journaux, le compte rendu de cette célébration, où le curé Labelle avait été singulièrement à l'honneur, M. Chapleau, secrétaire d'Etat du gouvernement MacDonald à Ottawa, qui était de passage à New-York, écrivit, de cette dernière ville, une lettre chaleureuse au curé, qui constitue un fort beau témoignage en faveur de son zèle et de

(1) Voir la *Semaine religieuse* de Montréal, 26 avril 1884.

ses mérites. Nous nous plaignons à le rapprocher ici de celui de M. de Montigny, que nous venons de citer. Chapleau et De Montigny, conservateurs tous les deux, n'étaient plus de la même nuance, ce dernier en tenant pour le nouveau groupe ainsi dit des "castors". Plus loin, nous verrons les libéraux, avec Mercier, rendre hommage à leur tour au curé avant tout apôtre et colonisateur. En attendant, lisons en partie la lettre de Chapleau, qui est du 17 mai 1883.

"Mon cher Monsieur le curé — Au milieu des préoccupations stériles de la société mondaine et au-dessus des clameurs discordantes de la politique, malgré les obstacles qui rebutent et l'apathie qui décourage, vous continuez avec la foi d'un apôtre votre grande mission de colonisateur. Je viens vous en féliciter... J'ai lu avec une profonde émotion le récit de la touchante cérémonie (celle de Notre-Dame) de dimanche dernier, gage éclatant de l'inaltérable sollicitude de l'Eglise envers la patrie. Vous n'aviez guère besoin de ce stimulant, mais votre labeur méritait cette récompense. De tels spectacles fortifient et consolent. Les voix qui encouragent et les mains qui bénissent font oublier les voix qui maudissent et les mains qui déchirent. La satisfaction d'avoir fait le bien n'est que le prélude du concert de louanges et de bénédictions que le triomphe de la vérité réserve à ceux qui, au lieu de dénoncer, de décrier et de détruire, ont encouragé, travaillé et édifié... Votre oeuvre restera et grandira, et votre nom restera et grandira avec elle ! Votre grand coeur a réuni les âmes, votre persévérance a surmonté les obstacles, le succès est maintenant assuré. Je me rappelle que, dans les rares moments d'incertitude où l'incrédulité des uns et l'indifférence des autres venaient parfois vous jeter, vous me disiez, dans votre modestie, que vous étiez résolu d'aller vous ensevelir, ignoré et oublié, dans cette solitude que votre zèle d'apôtre voulait peupler de citoyens chrétiens. Et voilà aujourd'hui que les gouvernements eux-mêmes, que vous avez devancés dans votre course, se mettent à votre suite dans la voie lumineuse du progrès que vous leur avez montrée !... Vous me pardonnerez de m'associer ainsi au succès de votre cause, vous qui m'avez associé à ses débuts, à ses difficultés, à ses espérances... J'aurais voulu être là, dimanche dernier (à Notre-Dame), pour donner avec les autres mon offrande à votre société... Je vous l'envoie avec mes vœux les plus ardents pour le bonheur et la prospérité de vos colons... (signé) J.-A. Chapleau... ⁽¹⁾

En juillet 1882, on se rappelle que M. Chapleau avait cessé d'être premier ministre à Québec pour devenir secrétaire d'Etat à Ottawa. Il ne fut pas étranger sans doute à la décision que prit le gouvernement de sir John-A. MacDonald, en mai 1883, d'accorder

(1) Lettre citée dans la brochure *Au Nord*, publiée en 1883, le 1er juillet, page 22.

un subside important au *Montréal-Occidental*, le chemin de fer du curé Labelle. A cette occasion, sir Charles Tupper, ministre des Chemins de fer à Ottawa, et MM. Joseph Tassé et Alonzo Wright, députés aux Communes, en soutenant la mesure du gouvernement fédéral, rendirent hommage, eux aussi, à l'actif et entreprenant curé.

"Nous nous proposons, disait sir Charles Tupper, d'accorder un subside de trois mille deux cents piastres par mille, au chemin de fer de la Gatineau, pour les premiers cinquante milles à partir de Hull dans Québec. Il y a là, dans les cantons du Nord, un vaste territoire dont on peut faire avant longtemps une province tout aussi grande que celle de Québec et dont le sol est très fertile. Les honorables députés savent que, s'il est important d'attirer au pays l'immigration étrangère, il est encore plus important d'y garder notre population. On sait que nos concitoyens d'origine française ne se sentent pas attirés vers le Nord-Ouest autant que les habitants de l'Ontario et des autres provinces. Soit qu'ils n'aiment pas à s'éloigner, soit pour quelque autre raison, les gens de la vieille province de Québec préfèrent rester chez eux, ou, lorsqu'ils s'éloignent, c'est pour aller, à une plus courte distance, de l'autre côté de la frontière, aux Etats-Unis... On comprend donc combien il est important pour nous d'ouvrir à de nouveaux colons ce vaste territoire du nord de la vallée de l'Ottawa, qui est si fertile, qui possède des richesses forestières et minières inépuisables et dont le développement contribuera beaucoup à enrichir ceux qui s'y établiront et le pays tout entier... A la ligne de la vallée de la Gatineau, qui s'étend à cent vingt-sept milles au nord de Hull, avec un "embranchement" à la Gatineau, et à la ligne du chemin de fer de Saint-Jérôme, qui coupe la première dans l'intérieur du pays et sera prolongée plus tard jusqu'à la Mattawa, nous voulons donner des subsides de trois mille deux cents piastres par mille pour les premiers cinquante milles. Ce sera là une dépense fort bien appropriée des deniers publics... M. le curé Labelle, un patriote à l'âme enthousiaste, qui déploie dans tout ce qu'il entreprend un zèle et une énergie qui gagnent la confiance de tous, a consacré ces dernières années à la colonisation de ce vaste territoire. Il y a fait s'établir en peu de temps pas moins de dix mille personnes, je crois, qui vivent aujourd'hui dans l'aisance... Il est rendu si loin dans son travail de colonisation que la construction d'un chemin de fer lui est absolument nécessaire pour mener à bonne fin l'entreprise qu'il dirige... Je suis convaincu que tous les honorables députés comprendront qu'il est de l'intérêt général du pays de développer les ressources de cette importante région... Le subside d'un chiffre peu élevé, que nous nous proposons d'accorder, ajouté à celui déjà souscrit par le gouvernement de Québec, suffira, croyons-nous, pour l'ouvrir, cette région, à la colonisation, et lui donner la même im-

portance que celle dont jouissent les anciennes provinces. Il est impossible de dépenser trois cent mille piastres d'une façon plus avantageuse pour le pays..."

M. le député Joseph Tassé, en appuyant la proposition du ministre des Chemins de fer, fit l'éloge du curé Labelle et de son oeuvre et il soutint que la construction des chemins de fer projetés, en contribuant au rapatriement des Canadiens émigrés aux Etats-Unis, favoriserait une politique nationale et que, en somme, ce n'était qu'un acte de justice. "Nous nous sommes imposé de grands sacrifices, dit-il, pour développer le Nord-Ouest. Maintenant que la construction du *Pacifique-Canadien* est assurée, sans qu'il en ait coûté un seul dollar aux contribuables, et que, en plus, nous avons en caisse un excédant d'un chiffre assez élevé, il est du devoir de ce Parlement de rendre justice aux anciennes provinces sur lesquelles a pesé le fardeau de la construction de notre grande ligne de chemin de fer national."

M. le député Alonzo Wright, le propre fils du fondateur de Hull, argumenta dans le même sens. "Nous avons dépensé des millions, dit-il, pour la construction d'un chemin de fer en Colombie-Anglaise, dont la population est environ de vingt mille âmes. Le comté d'Ottawa, qui profitera de ce chemin de la Gatineau, a une population de cinquante mille âmes qui contribue pour une large part dans les revenus du pays. Le comté d'Ottawa s'étend presque jusqu'à la Baie d'Hudson. La rivière Gatineau, qui prend sa source entre le Saguenay et le Saint-Maurice, parcourt une longueur de quatre cents milles. C'est là une région encore peu connue, mais qui possède incontestablement de grandes ressources. On se propose de construire le chemin dont il est question jusqu'à la rivière "Désert", à cent milles au nord, et, de là, à la Baie James. Il traversera une région que sa fertilité rend propre à la colonisation et qui est très riche en bois. Ce bois qu'on ne peut par là faire flotter sur les rivières, on pourra le transporter par convois. On utilisera pour sa coupe les pouvoirs d'eau, qui serviront aussi, je l'espère, pour établir des manufactures. Ce chemin traversera, remarquons-le, un district de quatre cents milles d'étendue, dont la population, naturellement, alimentera nos marchés..." Et M. Wright, à son tour, fit du curé Labelle et de son oeuvre les plus grands éloges.

Ce sont là des témoignages considérables qui disent, beaucoup mieux que nous ne saurions le faire et avec plus d'autorité l'importance de l'oeuvre, si courageusement entreprise et si énergiquement menée, par le curé Labelle, au cours de cette première période de ses activités colonisatrices qui va de 1868 à 1884.

Ces témoignages, conservés comme de juste dans la collection des *Débats parlementaires* aux archives d'Ottawa, on les trouve aussi,

avec quelques autres documents, dans la brochure *Au Nord*, que publia, en juillet 1883, l'un des plus actifs et des plus dévoués collaborateurs du curé de Saint-Jérôme, M. Alphonse Nantel.

Né en 1852, à Saint-Jérôme même, M. Nantel, plus tard ministre à Québec, et mort à 57 ans, en 1909, le frère de feu Mgr Antonin Nantel, ancien supérieur de Sainte-Thérèse et prélat romain, et aussi de l'honorable Bruno Nantel, ancien ministre à Ottawa, avait alors (en 1883) trente et un ans et il était, depuis un an, député de Terrebonne à Québec, ayant succédé à M. Chapleau, devenu secrétaire d'Etat à Ottawa. Depuis trois ans (1880), M. Alphonse Nantel rédigeait le journal *Le Nord* de Saint-Jérôme et, en plus de la politique, il s'occupait beaucoup de seconder son curé dans son travail et son oeuvre de la colonisation. Homme de talent, maniant alertement la plume, très instruit bien que jeune encore, à cause de ses relations suivies avec M. Labelle, de tout ce qui concernait la question, d'esprit droit, observateur et patriote, il traitait souvent dans son journal des intérêts de la grande cause dont il ambitionna toute sa vie d'être l'un des champions. A l'été de 1883, il édita cette brochure qui porte ce titre *Au Nord* et qui est, pour l'époque, une mine de renseignements précieux.

"En avant vers le nord ! écrivait-il à la première page de son opuscule, qui en contient une trentaine. La plaine du Saint-Laurent est devenue trop étroite pour la population toujours croissante de nos campagnes. Dans les vieilles paroisses tout le sol est occupé, et, telles qu'elles sont, nos fermes ne peuvent ordinairement faire vivre qu'une seule famille. Nos cultivateurs ne sauraient diviser leurs "terres" sans qu'il en résulte un appauvrissement général. Où donc les pères de familles placeront-ils leurs enfants et où les fils trouveront-ils à s'établir ?... Dans les cantons du nord. Là, en effet, s'étend un territoire immense, encore couvert de forêts, qui n'attend que la hache du défricheur pour se changer en champs fertiles. Là, en effet, se trouve un pays assez grand pour qu'on y place une province entière, assez riche pour faire vivre un million d'habitants. En avant donc vers le nord !"

"Nous voudrions, par ce modeste travail, guider nos colons dans cette partie de la vallée de l'Ottawa qui reste à coloniser et qui s'offre au district de Montréal comme le champ de colonisation le plus avantageux, le plus voisin et le plus accessible. Cette région comprend le milieu des vallées de la "Gatineau", de la "Lièvre" et de la "Rouge", dont les eaux s'écoulent dans l'Ottawa, avec, en plus, la partie supérieure du bassin de la Mattawa qui se jette dans le Saint-Maurice. Voici, à peu près les limites de ce vaste territoire : à l'ouest, la Gatineau ; à l'est, le comté de Berthier ; au sud, les cantons déjà colonisés ; au nord, une ligne passant par les lacs Tapanee et Pisca-

tosin. L'espace compris dans ces limites a une largeur moyenne du sud au nord de cinquante milles et une largeur de l'ouest à l'est de quatre-vingts milles, ce qui donne une étendue de quatre mille milles carrés..."

M. Nantel parlait ensuite de la beauté de ce pays, des qualités de son sol, des conditions avantageuses du climat. Il disait quels étaient ceux qui devaient aller s'y établir, comment ils devraient s'y prendre pour coloniser et pour défricher, quels étaient les privilèges d'ordre temporel que leur garantissait l'Etat et ceux d'ordre spirituel que leur assurait l'Eglise. Il terminait enfin en énumérant les promesses d'avenir de ces cantons du nord. "Voyez, écrivait-il, après avoir signalé toutes les richesses naturelles que nous connaissons déjà, l'attention que nos gouvernements portent à cette région, les arpentages qu'ils font faire et les chemins qu'ils ouvrent. Sans doute les ressources des pouvoirs publics sont insuffisantes, mais nous ne sommes pas oubliés. Québec a déjà fait des dépenses considérables dans ces cantons et Ottawa vient de montrer qu'il en sait reconnaître la valeur et l'importance au point de vue du bien général du pays... Un chemin de fer traversant les comtés de Terrebonne et d'Ottawa sera certainement construit avant longtemps... Une *Société de colonisation* bien organisée, ayant ses ramifications dans toutes les localités des diocèses de Montréal et d'Ottawa, apporte chaque année aux paroisses nouvelles un appoint généreux pour la construction de leurs chapelles et de leurs écoles..."

"Au milieu de ce grand mouvement colonisateur, dirigeant en quelque sorte l'action harmonieuse de l'Eglise et de l'Etat, qui veulent arrêter l'émigration qui nous ruine, peupler les Laurentides et établir ce qui sera peut-être un jour le boulevard de la race française au Canada, disait encore M. Nantel, nous voyons agir, au premier rang, un brave et bon prêtre, qui est aussi un grand patriote, le curé Labelle. Soutenu par ses supérieurs, compris par nos plus hauts esprits, à quelque religion et à quelque race qu'ils appartiennent, respecté et aimé par tous ses concitoyens, le curé de Saint-Jérôme est là, à la tête de la colonisation des cantons du nord, comme le génie protecteur et le gardien fidèle d'une oeuvre essentiellement nationale. Sa présence à ce poste de labeur et de sacrifice, qui est un poste d'honneur, constitue le gage le plus solide d'un avenir brillant pour ceux qui auront cru à sa parole ardente et suivi ses exemples entraînants."

Dans l'intéressant volume de M. Alexandre Girard *La Province de Québec*, paru en 1905, vingt ans après cette brochure *Au Nord* de M. Nantel, l'auteur fait cette description de la vallée de l'Ouataouais et du Témiscamingue (page 134), qui achève de nous bien faire connaître le champ d'action du vaillant curé mort en 1891.

“Cette vallée a pour bornes, à l’est, les tributaires de la rive droite du Saint-Maurice ; au sud, le Saint-Laurent jusqu’à l’embouchure de l’Ottawa, au sud et à l’ouest, l’Ottawa même jusqu’au haut du lac Témiscamingue. La région comprend plus de quarante-cinq mille milles carrés et embrasse dans ses limites les forêts des comtés de Joliette, Montcalm, Berthier, l’Assomption, Terrebonne, Ottawa, Pontiac et Argenteuil... Le pays est ondulé, ce qui veut dire qu’il présente tour à tour des plaines et des hauteurs. Mais, ces hauteurs ne sont pas des montagnes. Ce sont plutôt des collines et des coteaux à pentes douces, aux croupes larges et arrondies, que la charrue peut graver, le plus souvent, jusqu’à leur sommet. Entre ces hauteurs, la plaine s’étend parfois sur un espace de plusieurs milles... On trouve sans doute, dans la vallée de l’Outaouais, comme en tout pays, des terrains rocheux, sablonneux ou marécageux ; mais, on peut, sans exagération, estimer à un bon tiers l’étendue de la région qui offre à la colonisation d’excellentes ressources... Les principaux bois des forêts sont l’érable, le pin, le merisier rouge et le merisier blanc, le frêne, l’orme, le noyer, le bois blanc... C’est la première richesse de ce pays. L’industrie minière et l’exploitation des phosphates ont aussi largement contribué au développement de la contrée... Les principales rivières, riches en pouvoirs d’eau et excellentes voies pour le transport des bois par flottaison, sont les suivantes : La “Keepawa” (qui a une longueur de 160 milles), la “Moine” (120 milles), la “Noire” (130 milles), la “Coulonge” (163 milles), la “Gatineau” (250 milles), la “Lièvre” (200 milles), la “Petite-Nation” (50 milles), la “Rouge” (100 milles), la “Nord” (45 milles) et l’“Assomption” (50 milles)... Dans la seule vallée des sources de la “Gatineau”, de la “Lièvre”, de la “Petite-Nation” et de la “Rouge”, il y a deux cent cinquante mille acres de terre cultivables, d’une qualité égale, sinon supérieure, à celle des terres les plus riches de la vallée du Saint-Laurent.

“Certains cantons, continue M. Girard, Amherst, Arundel et Clyde, sur les bords de la “Rouge”, et Joly, Marchand, Mousseau, Lynch, la Minerve et Loranger, sur ceux de la “Lièvre”, se recommandent spécialement... Le Nomingue (canton Loranger) mérite entre tous une mention particulière. C’est le centre de la région Labelle, qui mesure trente milles carrés et qui est parsemée de lacs superbes, une quinzaine, navigables et très poissonneux, entre autres le grand et le petit Nomingue...” L’auteur parle ensuite de la vallée de la Gatineau et de celle du Nomingue. Mais, ce qui précède nous suffit, puisque c’est cette partie surtout qui fut si longtemps le théâtre des voyages d’exploration et des fondations d’établissements de M. Labelle, ce pourquoi, également, on lui a donné le nom du célèbre curé.

Ne perdons pas de vue, en effet, que, pour cette période de son activité colonisatrice qui nous occupe, de 1868 à 1884 environ, le curé de Saint-Jérôme ne se lassa jamais, au milieu et en dépit de ses multiples occupations, de voyager dans son cher nord, d'explorer, de fixer des sites et d'établir des colons. Aidé, sur la fin, par les pouvoirs publics, par sa *Société de colonisation* de Montréal, par celle aussi d'Ottawa, fondée peu après (en 1884) sur le même plan — système paroissial avec la direction immédiate de l'évêque diocésain — il arriva à des résultats étonnants, dus surtout à son activité et à son énergie.

"Le mouvement colonisateur, écrivait le curé-apôtre, dans son rapport officiel des opérations, pour 1883-1884, de la *Société de colonisation*, adressé à Mgr Fabre, évêque de Montréal, s'accroît de jour en jour dans le pays et surtout dans votre diocèse. Les prédications du Père Resther, de la compagnie de Jésus, raniment le feu sacré en faveur de cette belle cause qui intéresse la religion et la patrie. Au cours de l'été dernier, Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, a visité les nouvelles paroisses que nous avons fondées dans son diocèse. Il a bien voulu encourager nos colons qui étaient si heureux de le voir et de l'entendre. Cette visite pastorale a duré seize jours et cependant Monseigneur ne s'arrêtait qu'un seul jour dans chaque mission.

"Les secours que nous recevons de nos *Sociétés de colonisation* ne sont pas sans doute proportionnés aux besoins et aux demandes qui nous assiègent de toutes parts. Quand même, nous allons de l'avant.

"Nous avons commencé la construction de deux nouvelles chapelles, celle de l'Annonciation dans le canton Marchand et celle de l'Ascension dans le canton Lynch. Les chapelles d'Arundel, de Saint-Agricole et de Notre-Dame-de-la-Merci seront, nous l'espérons, terminées l'an prochain. Dans Wenworth, les Pères de la Compagnie de Marie viennent de poser les fondations d'un grand orphelinat agricole, qui établira du coup le canton Montcalm. Nous aurons là tout ce qu'il faut pour former et établir nos orphelins. Quand ils auront appris chez les Pères, qui sont des agronomes distingués, les principes et la pratique d'une culture perfectionnée, nous avons en abondance à leur offrir des lots de terre où ils pourront un jour trouver une honnête aisance. Les Filles de la Sagesse vont arriver bientôt à Montfort pour prendre soin des orphelines et des orphelins en bas âge. Ce sont, elles aussi, des enfants du bienheureux Grignon de Montfort, qui sont accoutumées à seconder les Pères de Marie dans leurs oeuvres.

"Saint-Jovite grandit à vue d'oeil. Il lui faudra bientôt un temple aussi spacieux que ceux des vieilles paroisses et ses habitants

se préparent à bâtir une église qui sera digne de Dieu et leur fera honneur. Dans Labelle et La Minerve, l'ouverture des chemins qui se fait attendre a retardé les établissements, mais nous avons déjà plusieurs colons qui sont résidants. C'est là que M. le Dr Brisson et M. Marsan déploient leurs efforts et leur zèle pour le progrès de la cause. Nous avons fait des réparations considérables à la chapelle et au presbytère de La-Chute-aux-Iroquois. C'est un poste où les missionnaires se reposent des fatigues de la route. Il convenait de le rendre plus logeable. Le Père Leblanc se dévoue là sans compter. En retour, il jouit de l'estime de ses ouailles au plus haut degré. Au Nominuingue, le Père Martineau, un missionnaire intrépide, qui ne craint ni les orages ni les tempêtes, a fait construire un moulin à scie qui sera d'une grande utilité pour les colons de la région. Un grand nombre de lots ont été vendus. Saint-Ignace du Nominuingue *marche!* (un mot qui est bien dans le style du curé Labelle). Ce progrès est dû en grande partie aux Pères Jésuites. C'est un nouveau bienfait, ajouté à tant d'autres, pour lequel le pays leur sera redevable.

"M. le député Benoit et avec lui plusieurs citoyens éminents du district de Montarville vont fonder de nouveaux établissements sur la "Lièvre", à l'embouchure de la "Kiamika". C'est un bel exemple à signaler. On pourra là déverser les surplus de la population des paroisses du sud, dans l'un des meilleurs territoires de la vallée de l'Ottawa, une plaine de quarante lieues carrées avec un sol calcaire des plus fertiles. On ne peut trop féliciter ces honorables citoyens, ils favorisent un mouvement qui aura d'excellents résultats pour l'avantage du district de Montréal et l'avenir du pays.

"Avec un chemin de fer, qui sillonnera, je l'espère, avant longtemps cette belle région, nous pourrons y établir de nombreuses paroisses, qui se multiplieront jusqu'à Winnipeg et même jusqu'à la Baie d'Hudson. Mais, il faut ouvrir le chemin Chapleau jusqu'à la "Lièvre". C'est une distance de seize milles. Il faut seconder les courageux efforts de ces braves citoyens qui payent de leur personne pour établir un si beau pays. Il faut combattre le mal de l'émigration. Il faut même tâcher de ramener chez nous ceux des nôtres qui sont partis pour une terre étrangère et "qui soupirent après les charmes de la patrie et les douceurs de la vie champêtre" !..."

Il est facile de conclure de tout ce que nous avons raconté dans ce chapitre, des témoignages que nous avons énumérés, tombés de la plume ou des lèvres d'écrivains ou d'hommes politiques considérables, comme l'abbé Rouleau, l'abbé Proulx, sir John Abbott, sir Hugh Allan, sir Adolphe Chapleau, sir Charles Tupper, Joseph Tassé, Alonzo Wright ou Alphonse Nantel, et tout autant, des initiatives et des réflexions du curé Labelle lui-même, que nous avons

exposées, que le curé apôtre et patriote, à cette époque de sa carrière, jouissait d'une haute réputation et qu'il la méritait. Son esprit d'entreprise, son ardeur au travail, sa tenacité énergique dans les contradictions, sa générosité d'âme dans les peines et les misères, et, pardessus tout, sa foi si vive et son amour de sa race, en avaient fait, au su et à la vue de tous, un homme vraiment exceptionnel, une sorte de héros vivant.

Quand, le 25 juin 1883, sur l'invitation de son évêque, Mgr Fabre, il prêcha, dans la chaire de Notre-Dame de Montréal, le sermon de la fête nationale des Canadiens français, la Saint-Jean-Baptiste, et que, s'appuyant sur les enseignements de notre histoire, il montra que la mission de notre race, loyale à l'Angleterre, mais aussi fille fidèle de la France, était de continuer, sur la terre d'Amérique, les "gestes de Dieu", on peut affirmer qu'il était, plus que personne, et avec une autorité singulière, l'homme de la circonstance, ou, si l'on veut, le prédicateur le plus qualifié de l'heure.





CHAPITRE CINQUIÈME

M. Labelle et la colonisation de 1884 à 1891

AU mois de juin 1884, du 24 au 28, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fêta ses noces d'or. Il y avait alors cinquante ans, en effet, que notre société nationale avait été fondée à Montréal, par Ludger Duvernay, le 24 juin 1834. Déjà en 1874, par l'initiative du patriote L.-O. David, le futur sénateur, une célébration importante avait eu lieu dans la grande ville. Celle de 1884, dont M. David fut aussi l'âme, se célébra avec encore beaucoup plus de solennité. Un congrès national réunit à Montréal les représentants les plus autorisés de la race canadienne. De nombreux délégués vinrent de nos centres du Québec, de l'Ontario, de l'Ouest, de l'Acadie et des Etats-Unis. Ouvert le 24 au soir, ce congrès tint ses assises, trois jours durant, les 25, 26 et 27 juin, dans la salle académique du Gesù, sur la rue Bleury. Le président de la Saint-Jean-Baptiste était, cette année-là, l'ancien juge Thomas Loranger, et c'est le juge Chauveau, ancien premier ministre à Québec, qui présida les séances du congrès. Le 25, un mercredi, il y eut messe solennelle sur les terrains de l'*Exposition* (à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'église de Saint-Viateur-d'Outremont), que chanta pontificalement Mgr Fabre, alors évêque de Montréal, plus tard archevêque, avec sermon de circonstance par l'abbé Rouleau, et grande procession par les rues de la ville, ainsi dite de la cavalcade historique, où l'on vit se dérouler des scènes ou des tableaux de l'histoire de France au temps du roi saint Louis. Aux séances du congrès, à la salle de la rue Bleury, et au banquet de clôture, au Windsor, le 27 au soir, nos meilleurs orateurs de l'époque chantèrent éloquemment, selon l'usage, les gloires du passé et les espérances de l'avenir. Ce fut vraiment magnifique ! Nous en pourrions parler d'abondance, car, qu'on nous pardonne ce retour sur nous-même, jeune écolier du collège de Montréal, nous nous rappelons fort bien avoir assisté, sinon à la messe et au banquet, du moins au défilé de la cavalcade historique et presque à toutes les séances du congrès. C'est même l'un de nos plus durables souvenirs de jeunesse.

Or, à ce congrès précisément, au cours de l'une des séances, le deuxième jour, il se passa un incident qui montre de quelle immense popularité jouissait alors le curé Labelle. Il arriva en retard, comme c'était un peu sa coutume, en pleine séance, dans la salle du Gesù, et fit son entrée, par la petite porte de côté, à gauche de la scène, face à la foule, au beau milieu des discours. A ce moment, c'était le juge Routhier, de Québec, un ancien de Sainte-Thérèse lui aussi, qui avait la parole, dont il se servait si heureusement toujours. Il en était à sa péroraison. Soudain, le colosse à la figure épanouie et de si belle prestance qu'était le curé de Saint-Jérôme paraît devant l'auditoire, bien à la vue de tous. Justement, le juge orateur concluait sa harangue en magnifiant l'ouvrier du sol. "Place aux agriculteurs, venait-il de dire, place aux colonisateurs !" En voyant s'avancer M. Labelle, à qui l'on faisait place aux premières rangées, il le désigna du geste et continua : "Et quand, messieurs, vous rencontrerez sur votre route l'un de ces hommes que l'on a justement nommé un apôtre de la colonisation, saluez, messieurs, saluez bien bas, car c'est un conquérant qui passe !..." ⁽¹⁾ Ah ! la belle scène ! L'ovation indescriptible qui s'en suivit ! Nous étions là, nous nous en souvenons. Debout, la salle entière applaudissait à tout rompre. L'orateur dut suspendre sa période. Le curé un peu confus, mais rayonnant quand même, finit par trouver un siège. Il était évident qu'une profonde émotion l'étreignait. Il y avait de quoi vraiment ! Toute sa race, on peut l'écrire, dans ce qu'elle comptait à cette heure de plus considérable et de plus distingué, venait en quelque sorte de le sacrer grand homme. Ce fut, dans sa vie, un moment de gloire comme il s'en trouve peu dans la vie des plus grands. Le lendemain, M. Labelle prenait lui-même la parole, à l'une des séances subséquentes du congrès, et traitait naturellement de la colonisation.

Mais, le curé Labelle n'était pas de ceux qui s'arrêtent à se reposer sur leurs lauriers, si mérités qu'ils soient. Ce conquérant pacifique, comme avait dit encore M. Routhier en développant sa pensée, qui ne faisait la guerre qu'à la forêt et aux broussailles et ne rêvait rien autre chose que de fertiliser les déserts et de transformer les savanes en villages, se plaisait plutôt à voir la besogne qui l'attendait et à considérer la tâche qu'il lui restait à accomplir. Aussi bien, à quelques semaines de là, repartait-il pour les bois de la "Rouge" et de la "Lièvre", avec son "fidèle Isidore". Il s'en allait porter des encouragements à ses colons ou en établir de nouveaux. Leur nombre, en effet, croissait constamment et les "missions" des cantons du nord ne cessaient pas d'augmenter. Revenu à Saint-Jérôme, le curé en parlait, avec chaleur et enthousiasme, à tous ceux qui voulaient l'entendre, et même à ceux qui ne le voulaient pas, dans

(1) Voir *Conférences et discours* du juge Routhier, vol. II, page 179.

son bureau, à sa table, en récréation et jusque dans ses sermons à l'église. La colonisation, le nord, le "Rouge", la "Lièvre" et toute la région, c'était l'avenir ! Il en était sûr. Dans ses nombreuses lettres pareillement, dans ses courses et dans ses voyages, dans les chars, en ville, il ne tarissait pas sur ce sujet.

Autant qu'il le pouvait, il assistait régulièrement aux séances des *Sociétés de colonisation*, à Montréal ou à Ottawa. C'est ainsi que, en juillet et en octobre 1884, on le voit présent aux assemblées de Montréal. Et les résultats pratiques de ces organisations, sans être considérables peut-être, aidaient pourtant à l'oeuvre. En 1885, le bilan des recettes de la société de Montréal, par exemple, serait de cinq mille six cents piastres, et, en 1886, de cinq mille neuf cents. Il poussait en même temps l'affaire de sa loterie nationale. En décembre 1886, nous lisons dans les comptes rendus de M. le chancelier Harel qu'un "reliquat des recettes de cette loterie" d'environ quatre cents piastres a permis au curé d'acheter une dizaine de cloches pour les chapelles de ses missions du nord. Disons tout de suite, pour n'y plus revenir, que les recettes de cette *Société de colonisation* de Montréal seraient, pour le bilan de 1887, de huit mille neuf cents piastres, et, pour celui de 1888, de vingt-trois mille trois cents, dont sept mille neuf cents fournies par les quêtes du Père Nolin, le Jésuite prédicateur de l'oeuvre qui avait succédé dans cette tâche au Père Resther, et quinze cents piastres provenant de la loterie nationale. Tout cela, on le comprend, nécessitait, de la part du curé-apôtre, bien des voyages et bien des démarches. Mais, son zèle ne se lassait pas.

Nous avons un peu anticipé, pour donner comme un tableau d'ensemble de l'une des formes de ses activités. Il importe de revenir aux événements de 1884 et de 1885 pour en considérer d'autres. Fidèle à son programme des débuts, le curé Labelle continua à agir le mieux possible sur l'opinion et à presser les pouvoirs publics de lui accorder des subsides. Il parlait beaucoup et partout, nous l'avons dit, à ce sujet. Il écrivait aussi et il faisait écrire. Sans aucune recherche de lui-même, et pour son oeuvre seulement, il se tenait constamment en vedette devant l'écran de l'actualité. Partout on s'intéressait au curé Labelle, à ses missions et à sa colonisation. Le roi du nord était de plus en plus en vue. Il laissait faire, ou plutôt il y aidait. C'était pour la colonisation et pour les colons. Il tâchait de s'oublier et s'exerçait à l'humilité dans son fort intérieur, mais volontiers, pour le succès de son oeuvre, il se mettait "au blanc", ainsi qu'il disait.

C'est dans ces circonstances que, durant l'hiver de 1884-1885, le gouvernement de sir John-A. Macdonald, à l'instigation, croyons-nous, du secrétaire d'Etat, l'honorable M. Chapleau, décida de con-

fier au curé Labelle la mission d'aller recruter en Europe des colons pour "son nord" et pour le Nord-Ouest canadien. "Je suis chargé, écrivait-il au Père Prévost, le 11 février 1885 — nous avons déjà cité cette lettre en racontant sa carrière — par le gouvernement d'Ottawa, d'aller chercher dans les vieux pays de bons colons pour notre Nord-Ouest canadien."

Cette mission, il faut dire à la vérité que le curé de Saint-Jérôme l'avait sollicitée, non pas par vaine gloire certes, mais dans l'intérêt du pays et de son oeuvre de la colonisation. En janvier 1885, il écrivait à l'honorable M. Pope, ministre de l'Agriculture à Ottawa, une lettre dont voici la substance.

"Monsieur le ministre — La démarche que je prends la liberté de faire auprès de vous m'a été inspirée ou suggérée par beaucoup de gens haut placés. Leurs instances réitérées, jointes au désir que j'ai de servir mon pays, ont pu seules vaincre ma répugnance à entreprendre le long voyage que je projette... Depuis plusieurs années, j'entretiens des relations suivies avec des hommes importants de France, de Belgique et de Suisse, au sujet de l'émigration au Canada. Mes amis et moi-même, nous nous sommes persuadés qu'un voyage que je ferais en Europe, sous les auspices du gouvernement d'Ottawa, pourrait aider à l'établissement du pays et au développement de notre commerce."

"Après avoir longtemps travaillé, dans l'humble mesure de mes forces, à l'accomplissement de la grande entreprise du Pacifique-Canadien, je ne saurais hésiter à mettre mes services à votre disposition, pour contribuer, sous une autre forme, à en assurer le plein succès. Cette entreprise, en effet, ne saurait être trop assise sur des bases larges et solides. Elle est, je pense, indispensable au progrès de la Confédération canadienne et je la crois en plus destinée à opérer une révolution dans le commerce du monde. Il est donc à désirer que l'opinion publique à l'étranger soit fixée aussi promptement que possible sur l'importance de cette route du Pacifique-Canadien pour le progrès de la colonisation et du commerce. Beaucoup a été fait déjà dans ce sens, mais il reste beaucoup à faire."

"En reliant entre elles, par cette grande artère, les diverses parties de notre Confédération, nous voulons faire du Canada une grande nation. Il importe, pour atteindre ce but, de hâter notre accroissement, en attirant chez nous le surplus des habitants du vieux monde, en les invitant à venir se greffer avec nous sur le tronc britannique, en les façonnant à l'effigie de la Grande-Bretagne, en leur inculquant ses meilleures traditions et en les perpétuant sur le sol américain. Les éléments constitutifs du peuple canadien doivent être choisis avec soin. Un faux alliage pourrait nous affaiblir au lieu de nous fortifier et compromettre l'avenir... Je m'adresserais aux

populations rurales de la France, de la Belgique et de la Suisse. Je donnerais là-bas des conférences ou des entretiens et je publierais quelques brochures, de manière à faire connaître notre pays. Je m'occuperais de susciter et d'orienter un mouvement de colonisation vers notre Nord-Ouest canadien... Déjà, j'ai conseillé à plusieurs citoyens français, qui m'avaient écrit, de se diriger de ce côté. Je crois qu'on peut attirer, de ces contrées, une bonne émigration de colons, qui s'établiraient tout le long du Pacifique-Canadien."

"Je m'efforcerais, si je faisais ce voyage en Europe, avec l'aide du gouvernement, d'organiser une délégation composée d'hommes distingués et représentatifs de ces pays du vieux monde qui viendraient au Canada. Ils jugeraient par eux-mêmes de nos ressources agricoles, industrielles et minières. Ils se rendraient compte de ce que sont nos grands travaux publics, nos institutions, les libertés dont nous jouissons. Ils verraient de leurs yeux quel brillant avenir nous attend. J'attache une grande importance à ce point. Une délégation de ce genre, si on peut l'organiser, donnera des résultats inestimables. Non seulement elle attirera des immigrants et des capitaux au Canada, mais encore elle nous assurera des établissements et des institutions propres à compléter notre organisation économique."

"Si le projet que j'ai l'honneur de lui soumettre reçoit l'approbation du gouvernement, je suis d'avis, pour toutes ces raisons, que l'on devrait profiter de la prochaine belle saison pour le mettre à l'essai et le réaliser le mieux possible..."

Le 17 janvier 1885, après un échange de vues sur les modalités à adopter, le secrétaire de l'honorable M. Pope, M. J. Lowe, avisait le curé Labelle que le ministre de l'Agriculture était disposé à lui accorder une allocation de \$1500.00 pour les services qu'il se proposait de rendre au pays en travaillant ainsi à créer ou à favoriser un mouvement d'émigration de France, de Belgique et de Suisse au Canada. Le 28 janvier, le même M. Lowe ajoutait que le département du ministère de l'Agriculture verrait en plus à faire des arrangements avec la ligne *Allan* pour lui procurer un billet de voyage en Europe, aller et retour. Il supposait que ce voyage durerait trois ou quatre mois. Selon les instructions du ministre de l'Agriculture, le curé, au cours de sa mission, devait se tenir en relations avec le haut commissaire du Canada à Londres, alors l'honorable sir Charles Tupper. De fait, nous l'avons dit, le curé Labelle s'embarqua pour l'Europe, avec son secrétaire, l'abbé Proulx, le 21 février suivant, à bord du *Circassian* de la ligne *Allan*.

Cette lettre du curé de Saint-Jérôme et les réponses qu'elle motiva, qui ont un caractère officiel, nous tenons à dire que nous les devons à l'obligeante courtoisie de M. W.-J. Egan, sous-ministre de

l'Immigration et de la Colonisation, dans l'administration de l'actuel gouvernement de M. McKenzie-King à Ottawa. Elles nous ont été communiquées en mai 1929.

Le député de Terrebonne à la Chambre de Québec, M. Alphonse Nantel, que nos lecteurs connaissent déjà, publia, dans son journal de Saint-Jérôme *Le Nord* (19 février 1885), à l'occasion du départ pour l'Europe de M. Labelle, un remarquable article sur l'oeuvre du vaillant apôtre et sur la mission dont il était chargé par le gouvernement fédéral. Nous ne saurions mieux faire, pour rappeler l'une et donner une juste connaissance de l'autre, que de reproduire dans nos pages de larges extraits de cet article très substantiel et parfaitement au point.

"Aussitôt arrivé à Saint-Jérôme, au pied de nos Laurentides, en 1868, écrivait M. Nantel, le curé Labelle comprit l'idée de M. Morin (l'ancien ministre Augustin-Norbert Morin, le fondateur de Sainte-Adèle), qui avait commencé, dès 1854, à coloniser l'immense territoire de l'Outaouais et de ses affluents. "Là, s'est-il dit bien souvent, se trouvera un jour le boulevard de la race française au Canada." C'est pénétré de cette prévision qu'il entreprit son oeuvre en 1869... Peupler l'Outaouais, y fonder des paroisses, y établir des compatriotes de moeurs pures et austères, aimant avant tout leurs traditions et rudes au travail, tel a été l'objet de la vie de M. Labelle depuis cette époque, telle a été son oeuvre... De longues années durant, on avait parlé de doter le nord du Saint-Laurent d'une voie ferrée. En 1854, une compagnie se constituait pour y travailler... Après bien des tentatives, le succès était encore problématique en 1869. C'est alors que le curé Labelle, avec cette force de conviction et cette foi dans l'avenir qui sont les meilleurs gages du succès, mit l'épaulé à la roue..."

"Qu'avons-nous vu, continuait plus loin M. Nantel, depuis 1876 surtout (c'est-à-dire depuis la construction du chemin de fer Montréal-Saint-Jérôme) ? Au delà de vingt paroisses ont été fondées sur les bords de la "Rouge" et dans les environs de la "Mattawa" et une quinzaine de "missions" sont en plus en voie de formation. D'étape en étape, on se rendit d'abord, à vingt-quatre lieues de Saint-Jérôme, jusqu'à La-Chute-aux-Iroquois, puis au Nomingue, et enfin, l'année dernière, on enjamba jusqu'à la "Kiamika", qui est devenue un centre d'attraction pour le trop-plein de nos comtés du sud, Beauharnois, Laprairie et Chambly... Le mouvement de colonisation s'est étendu par toute la province, où il a poussé racine profonde et vigoureuse. Il s'est popularisé dans nos grandes villes et a atteint jusqu'à nos centres canadiens des Etats-Unis. Même en Europe, on s'en occupe sérieusement, et il nous est venu des vieux pays déjà plusieurs colons d'une haute valeur morale et d'un ap-

point précieux sous le rapport financier. L'oeuvre de la colonisation est désormais une oeuvre nationale, et c'est à M. Labelle qu'on le doit surtout. Il a joué et joue d'ailleurs un rôle prédominant dans toutes les sphères... Législation forestière, chemins de fer, industries, agriculture, mines, géologie, sciences abstraites, théologie, philosophie, histoire, littérature, tout lui est familier... Il en parle avec une aisance et une volubilité qui étonnent les spécialistes... Et puis, à combien d'événements de notre vie nationale n'a-t-il pas été mêlé ?..."

"Le *Chemin de fer de Saint-Jérôme* s'est trouvé de trop petites dimensions pour occuper toute l'activité du curé. Il lui a fallu le *Chemin de fer du Nord*, puis le *Pacifique*... Nos cantons du nord, les bords de la "Rouge" et ceux du lac Nominique ne lui ont pas non plus suffi. Il a voulu se rendre jusqu'à la "Gatineau", jusqu'au lac Témiscamingue... Ce sont là les limites de la province... Eh ! bien, il ira plus loin. Son chemin de fer, parti de Saint-Jérôme, devra un jour, après avoir traversé tout le nord de l'Outaouais et de ses affluents, aller se souder au chemin du Pacifique lui-même. Est-ce assez ? Non. Il lui faut un champ plus vaste encore. Ce seront les immenses territoires du Nord-Ouest canadien. Ayant travaillé si fortement au succès du Pacifique, il se croit tenu — puisque son pays le lui demande — de travailler maintenant à remplir les solitudes que ce chemin traverse en les peuplant de colons. On comprend dès lors l'importance de sa mission en Europe..."

"Le gouvernement fédéral a donc confié au curé Labelle la mission officielle d'aller chercher et trouver des colons pour l'établissement des vastes terres du *Far West*, où se débatteront peut-être un jour les destinées de notre pays canadien. Il va convier à venir chez nous ce surplus de population qui encombre les vieux Etats d'Europe et qui trouverait à s'établir si au large sur nos riches domaines. Il s'adressera à la France, à la Belgique, à la Suisse, partout où il existe des populations de langue française, laborieuses et honnêtes, en état de constituer une saine immigration au Canada..."

M. Nantel insistait ensuite spécialement sur les motifs et les raisons qu'avaient les Français de France, qui voulaient quitter leur pays, à venir préférablement chez nous, soit du point de vue économique, soit même du point de vue sentimental. Puis, il faisait éloquemment appel à leur coopération. "Le France autrefois, écrivait-il, avec ses soldats et ses apôtres, nous a envoyé ses artisans et ses agriculteurs. Les uns et les autres ont fait germer chez nous un peuple de croyants et de patriotes, qui sont restés de vrais fils de la France chevaleresque et laborieuse. Nos territoires de l'Ouest, ce sont des Français qui les ont découverts et explorés les premiers, ce sont des Français qui les ont habités d'abord. De vastes espaces y attendent encore le colon. Pourquoi d'autres Français ne viendraient-ils pas y établir

leur foyer et y chercher le bien-être et la sécurité?... Ces territoires, ils nous appartiennent, ils sont nôtres au premier titre. Pourquoi n'y prendrions-nous pas à tout le moins notre part d'héritage? Mais, pour nous Canadiens, réduits à nos seules forces, la tâche est trop lourde. Nous avons tant à faire! Nous avons à nous maintenir dans Québec, à nous fortifier dans Ontario et au Manitoba, à reprendre en Acadie le rang qui nous est disputé, à assurer notre situation dans le nord des Etats-Unis... Les descendants des 60,000 abandonnés de 1760 ne peuvent suffire seuls à cette tâche surhumaine... C'est pourquoi M. Labelle, l'un des plus fiers enfants de la jeune France, s'en va vers la vieille France. Il personnifiera là-bas, dans sa remarquable individualité, les travaux de notre passé et les aspirations de notre avenir. Il est chargé d'aller porter un appel à notre ancienne mère-patrie au profit d'une noble cause, d'une cause qui n'est pas particulière au Canada seulement, mais qui, dans les circonstances où notre pays se trouve placé, devient une oeuvre internationale et de haute portée économique..."

"C'est une tâche difficile, continuait toujours M. Nantel, que celle que le curé Labelle entreprend là, sans aucun doute. Mais, s'il est quelqu'un qui est capable de la mener à bonne fin, c'est lui. Nul n'est mieux au courant que le curé de Saint-Jérôme des besoins et des conditions de la colonisation canadienne. Il a fait ses preuves et il s'impose à tous par sa compétence autant que par son dévouement bien connu. Dès 1879, l'archevêque de Saint-Boniface au Manitoba, Mgr Taché, le pria de s'intéresser à la colonisation du Nord-Ouest. Depuis ce temps, M. Labelle n'a pas cessé de s'occuper de la question. Il s'est tenu en relation avec les autorités sociales les plus sûres à consulter sur ce sujet, au Canada, aux Etats-Unis et en Europe. Mgr Taché et ses collègues dans l'épiscopat de l'Ouest vont le seconder de toutes leurs forces. L'un de nos compatriotes du Manitoba les plus distingués, M. Bernier (futur sénateur), vient d'écrire à M. Labelle une lettre magnifique au sujet de sa mission. Pareillement, il reçoit de France de précieux encouragements. Le 21 janvier dernier, M. Claudio Janet, ce français ami de notre pays et si dévoué à tout ce qui nous est cher, lui écrivait que la crise agricole que subit l'Europe occidentale lui permettra probablement d'y recruter deux sortes de colons : 1° de jeunes gentilshommes français qui ont quelque capital et ne savent qu'en faire — 2° des paysans des régions montagneuses de la France, de la Belgique et de la Suisse, qui songent à émigrer..."

La *Minerve* de Montréal reproduisit quelques jours plus tard cet article du député de Terrebonne (28 février 1885) et le rédacteur de ce journal, M. Joseph Tassé, député et futur sénateur, ajoutait : "Inutile de dire que nous partageons pleinement l'opinion de

M. Nantel au sujet du prêtre éminent dont il s'agit, de ce grand patriote et de ce véritable apôtre, à qui la nationalité et la religion sont redevables déjà de tant de grandes oeuvres. Nos meilleurs souhaits accompagnent en Europe M. Labelle, qui va s'occuper là-bas de cette cause de la colonisation qui lui tient si fort au coeur. Nous sommes sûr qu'il sera bien accueilli et compris, en France et en Belgique, de tous ceux qui s'intéressent ou peuvent s'intéresser à notre pays. Sous la forme toute simple, sans apprêt et sans déguisement, négligée même, de ce bon prêtre-défricheur, plutôt habitué à la vie rude des forêts qu'au raffinement des salons, les vrais observateurs découvriront vite l'homme de sens, de jugement et de tact, que notre population canadienne a appris depuis longtemps à apprécier et à vénérer..."

Nous avons précédemment suivi M. Labelle et M. Proulx dans ce voyage en Europe de 1885. Mais, en racontant leurs allers et venues, nous n'avons fait qu'effleurer au passage le travail du grand apôtre pour l'oeuvre de l'émigration à promouvoir vers notre pays, nous proposant d'y revenir à son heure. Nous y voici maintenant.

Au retour de leur rapide excursion en Italie, en avril 1885, et alors que le curé Labelle s'occupait, avec un succès de plus en plus marqué, de se créer des relations, tout en cultivant celles qu'il entretenait déjà dans le meilleur monde, M. Proulx, son secrétaire, publia à Paris une brochure, où il exposait ce qu'il appelait le "plan" du curé Labelle venu en Europe pour amorcer un courant d'émigration vers le Canada.

"Bon nombre de personnes qui s'intéressent au Canada nous ayant demandé des renseignements sur la mission du curé Labelle en France et sur ses travaux en faveur de la colonisation déjà exécutés en notre pays, écrivait M. Proulx, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de réunir en brochure quelques articles parus chez nous, dans divers journaux et revues, au sujet de l'oeuvre de celui que nous appelons au Canada l'apôtre de la colonisation... A ces témoignages extérieurs, j'ai ajouté quelques pages qui donneront, comme dans un programme clair et précis, les projets que le curé Labelle se propose de réaliser, au cours de son présent voyage en Europe, dans l'intérêt de notre pays d'abord et aussi dans l'intérêt de ceux qui voudront bien favoriser de leur personne ou de leur argent son oeuvre de la colonisation au Canada."

Les articles de journaux ou de revues que reproduisait la brochure, nous les connaissons déjà. Il y avait cet article du député Nantel, que nous venons d'analyser, puis *L'homme d'une idée*, et *Le roi du nord*, dont nous avons parlé au début du chapitre quatrième et quelques autres. Ce qui nous intéresse davantage pour le moment, c'est le "plan" du curé Labelle. La citation que nous allons

faire des pages de M. Proulx qui l'exposent est peut-être un peu longue, bien que nous ayons l'intention de la résumer et de la condenser. Mais, nous ne nous en excusons pas. C'est pour nous le moyen le plus pratique de montrer à nos lecteurs le curé Labelle à l'oeuvre, de leur faire voir quelles étaient ses idées et comment il entendait mener ses projets à bonne fin.

"Jusqu'ici, écrivait M. Proulx, les efforts du curé Labelle dans son travail de colonisation se sont concentrés surtout, au sein de la population canadienne-française, dans la vallée de l'Ottawa. Aujourd'hui sur les invitations pressantes de ses nombreux amis, étendant le champ de ses opérations, il embrasse dans le cercle de ses sollicitudes le Manitoba et le Nord-Ouest, tout comme la province de Québec, et il vient en Europe offrir à ceux qui se sentiraient disposés à émigrer au Canada, ou à placer des capitaux dans l'oeuvre de la colonisation canadienne, les directions et les conseils de sa longue expérience."

"Notre grand chemin de fer, le Pacifique-Canadien, construit au coût de près d'un milliard de francs, qui relie les côtes de l'Atlantique à celles du Pacifique, entre en opération sur tout son parcours au mois d'août de cet été. Il ouvre au défrichement d'immenses étendues de prairies prêtes à recevoir la charrue. A cette occasion, le gouvernement du Canada convie les émigrants de tous les pays à profiter des facilités d'établissement qu'il est disposé à leur assurer. M. Labelle, agissant au nom de ce gouvernement, sous la direction du haut commissaire canadien à Londres, sir Charles Tupper, et du commissaire canadien à Paris, l'honorable Hector Fabre, s'adresse aux populations de l'Europe centrale, de la France, de la Belgique, de la Suisse, de l'Alsace-Lorraine, pour les inviter à prendre leur part de cet héritage, offert au monde entier, et à poser avec nous, sur cette terre vierge de l'Amérique, les bases d'une grande nation..."

M. Proulx rappelait ensuite ce qu'était notre situation, comme groupe ethnique, au Canada, sous l'égide de l'Angleterre, de quelles libertés nous jouissions, sans service militaire, avec, dans la province de Québec, le code de lois peut-être le plus perfectionné du monde, comment chez nous la vie et la propriété étaient en sûreté mieux que nulle part ailleurs. Il insistait sur les avantages que trouveraient, au milieu de frères et de compatriotes de même foi et de même langue, dans nos provinces de Québec et de Manitoba, les familles françaises catholiques.

"Les familles à l'aise, continuait-il, qui, fatiguées des instabilités actuelles de la politique européenne, veulent chercher un état de société plus stable et plus tranquille, peuvent se procurer, chez nous, dans les environs de nos grands centres, ou dans des établissements nouveaux à demi défrichés, de bonnes propriétés, à des prix moins

élevés qu'en Europe qui leur rapporteront facilement des profits annuels de cinq ou six pour cent. Quant à ceux qui n'ont pas les ressources suffisantes pour acheter une ferme, en tout ou en partie, et qui veulent se tailler, pour eux et leurs enfants, une large propriété à même la forêt, notre province de Québec, au lac Témiscamingue ou au lac Saint-Jean, dans la vallée de l'Ottawa ou dans celle du Saint-Maurice, dans nos cantons de l'Est ou dans notre Gaspésie, offre à leur choix des millions et des millions d'acres de terre. Notre province de Québec, en effet, est grande comme la France et les deux tiers de son territoire sont encore à défricher. Et il en est de même au Manitoba. En plus, l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard peuvent offrir des avantages à peu près analogues."

"Pour toutes ces régions, le prix de nos terres, de vingt à soixante centins l'acre, n'est que nominal... et les conditions d'achat sont libérales et faciles à remplir. Ces conditions sont celles-ci : on paie un cinquième comptant et le reste en quatre versements annuels égaux, avec intérêt à six pour cent ; on prend possession dans les six mois et aussi résidence, par soi-même ou par un représentant, pendant au moins deux années consécutives ; enfin, on doit défricher et mettre en culture environ dix acres par cent acres pendant les quatre premières années et construire un maison habitable de seize pieds sur vingt..."

Quel est le petit propriétaire français, se demandait ensuite M. Proulx — parlant toujours au nom du curé Labelle — possesseur de six à dix mille francs, et destiné peut-être à végéter toute sa vie au milieu de la concurrence européenne, qui, dans ces conditions, ne peut pas se procurer, pour lui et pour chacun de ses enfants, une terre de trente à quarante hectares, où, avant dix ans, si son travail est prudent et sage, il arrivera à l'aisance, sinon à la richesse ?

Le secrétaire de M. Labelle parlait ensuite du Manitoba et du Nord-Ouest canadien. Il disait : "Craignez-vous le labeur un peu rude du défrichement de la forêt ? Venez au Manitoba ou dans l'Ouest canadien. Là, sur une étendue de trois cents lieues, de vastes prairies sont prêtes à recevoir la charrue. Ce sont les régions agricoles les plus fertiles du monde, éminemment propres à l'élevage des bestiaux. Le sol est riche, profond, noir, composé d'argile ou de marne, reposant sur un sous-sol de glaise épaisse et dure. Pendant des années, il n'a pas besoin d'engrais, sa fertilité est inépuisable et il convient spécialement à la culture du blé... Et ces belles terres, ajoutait M. Proulx, ne coûtent presque rien. Si vous achetez du Pacifique-Canadien, le long de sa ligne de chemin de fer, vous payez dix francs l'acre, et encore, si vous vous engagez à mettre immédiatement en culture, la compagnie vous fera des réductions et

vous accordera des facilités de paiement toutes spéciales. Si vous prenez plutôt un *homestead*, plus loin, sur les terres de la couronne, vous n'aurez à déboursier que cinquante francs pour cent soixante acres. La seule condition qu'y met le gouvernement, c'est que vous habitiez, par vous-même ou par un représentant, votre propriété pendant trois ans et que vous en cultiviez une certaine partie. De plus, vous avez droit, de préférence à tout autre, d'acheter, au prix de huit à dix francs l'acre, les cent soixante acres de terre qui sont attenantes à votre *homestead*... Tout jeune homme de 18 ans, s'il demeure encore avec son père, a droit aux mêmes avantages..."

En somme, au Manitoba et dans l'Ouest, soutenait M. Labelle par la plume de son secrétaire, s'il faut un peu plus de capital disponible pour commencer, le rendement est plus prompt et plus considérable. La brochure insistait ensuite sur les avantages d'un établissement d'orphelinat agricole au Canada, soit dans Québec, soit au Manitoba, et M. Proulx invitait les divers instituts de France ou de Belgique, qui voudraient tenter de semblables fondations, à venir voir chez nous avant de fixer leur choix. M. l'abbé Proulx s'arrêtait longuement à réfuter l'éternelle objection de la rigueur de notre climat et montrait fort bien que, dans le Québec et dans l'Ouest, cette rigueur même de nos longs hivers n'était pas sans avoir ses avantages.

"Ce n'est pas seulement aux agriculteurs, continuait-il, que nous nous adressons, mais aux capitalistes également. A ceux qui hésitent à exposer leurs fonds sur le marché monétaire de l'Europe actuellement si craintif, notre Canada offre des placements sûrs et rémunérateurs dans l'exploitation de ses forêts inépuisables ; dans les opérations d'un commerce qui a à son service la quatrième flotte du monde et un réseau de chemin de fer de plus trois mille lieues ; dans l'achat de débentures gouvernementales ou municipales et de parts de banque tout à fait solides ; dans la construction de lignes de chemin de fer subventionnées par l'Etat ; dans la mise en valeur de nos mines de phosphate, de fer, de cuivre, d'argent, d'or, d'amiante ou de charbon ; dans nos sociétés de prêt ou de crédit foncier... et aussi dans nos *Sociétés de colonisation*, qui émettent des parts..."

"Nos *Sociétés de colonisation*, insistait-il, ont pour but d'aider le colon indigène ou l'émigrant d'Europe qui n'a pas les moyens de s'établir par lui-même. Voici comment on procède. Ou bien la société achète la terre pour la revendre au colon, qui la rembourse plus tard en payant un intérêt de six pour cent, ou encore elle prête une certaine somme d'argent qui est hypothéquée sur une propriété à laquelle le colon a déjà donné de la valeur, ou enfin elle s'occupe des industries accessoires — chemins, moulins, manufac-

tures ou maisons de commerce — que fait naître nécessairement la création d'un village nouveau. Ces placements d'argent échappent aux risques de l'agiotage et ils sont sûrs et solides comme le sol sur lequel ils reposent. Les terres ainsi obtenues du gouvernement à des conditions faciles acquièrent, en effet, après quelques années de défrichement et de culture, un accroissement de valeur tel que, souvent, ils ont décuplé et même centuplé le prix d'achat..."

Ces tableaux que brossait la plume alerte de M. Proulx, sous la dictée du curé Labelle sans doute, étaient peut-être plus beaux que nature. L'apôtre au cœur ardent est toujours un peu un avocat qui plaide. Dans leur ensemble, on peut l'écrire encore après quarante ans, ils étaient fidèles. Et puis, le curé et son secrétaire n'oubliaient pas non plus les considérations d'ordre moral et sentimental. L'état bien équilibré de notre société politique au Canada, les moeurs tranquilles et honnêtes de nos populations leur permettaient de garantir aux futurs colons qu'ils trouveraient chez nous une vie paisible et des placements de leurs capitaux qui seraient à l'abri de toute surprise et de toute violence. "La colonisation française, écrivait M. Proulx, se fait au Canada, sous les auspices de la religion. Au milieu de la forêt, ou dans la prairie immense, on élève une chapelle. C'est le centre commun autour duquel nos immigrants catholiques se groupent de plus ou moins loin. On retrouve là le clocher, les cérémonies religieuses et les consolations spirituelles du village natal. Dans les premiers temps d'un séjour loin de son pays, qui sont naturellement plus pénibles, on ressent moins, grâce à la chapelle, les durs ennuis de l'éloignement. D'autre part, c'est un fait d'expérience que la colonisation par le clergé est celle qui réussit le mieux. Est-ce que, en Algérie par exemple, ce n'est pas la seule qui ait eu un succès durable ? Eh ! bien, dans notre pays, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Le clergé ne coûte presque rien, il rapporte beaucoup et il ne meurt jamais. Une fois le curé mort, on le remplace — *uno avulso, non deficit alter.*"

Voilà, en somme, quel était le thème que développait le curé Labelle dans ses nombreux discours et allocutions. Ajoutez à cela qu'il se tenait autant que possible à la disposition de tous ceux qui désiraient avoir des renseignements. Parce qu'il était un convaincu, il devenait facilement persuasif et convaincant. *L'homme d'une idée*, et le *roi du nord*, en Europe comme au Canada, restait bien l'apôtre de son oeuvre.

"Notre climat, disait-il, et M. Proulx le consignait dans sa brochure, mais c'est sans contredit le plus salubre de l'Amérique du Nord. Nous ne connaissons aucune fièvre quelconque, aucune maladie épidémique. La nature de notre sol, la sécheresse de l'air, l'absence totale de brume, un soleil qui luit presque continuellement,

tout contribue à faire de notre pays le séjour d'un peuple sain, vigoureux et propère. La petite colonie française venue sur nos bords il y a deux siècles a pu prendre racine, faire souche, se développer rapidement, se doubler tous les vingt-huit ans et donner naissance à une population forte et pleine d'avenir qui compte aujourd'hui plus de deux millions d'âmes. Trouvez-moi dans le monde un climat sous les bénignes influences duquel s'est produit un tel accroissement, un tel déploiement d'expansion et de vigueur ?”

“En hiver, il fait froid, c'est vrai, disait encore M. Labelle. Mais, nos maisons sont construites pour résister au froid. Nous avons des poêles ou des systèmes calorifères qui nous permettent d'entretenir la température que nous voulons. Le bois dans la province de Québec et le charbon dans l'Ouest ne manquent pas, et ces combustibles sont à la portée de toutes les bourses. Quand vous sortez au grand air, la mode du pays vous fait vêtir de pardessus en laine ou en fourrure qui vous tiennent au chaud contre les bises les plus piquantes... On souffre plus du froid en Europe, avec des maisons qui ne sont chauffées que par un feu de cheminée, et encore parcimonieusement, qu'on ne souffre chez nous... Et puis, la saison des neiges, pour le Canadien, c'est l'époque du repos, des promenades en carrioles, des visites et des amusements... C'est le temps le plus agréable de l'année !... Cette épaisse couche de neige, qui recouvre notre sol quatre ou cinq mois, le protège, le repose et le féconde. Elle lui est en quelque sorte, quand vient le dégel, comme une véritable inondation du Nil. Au printemps, la végétation se produit avec une vigueur et une rapidité de croissance que l'on ne connaît pas ailleurs. Nos routes d'hiver nous fournissent de grandes facilités pour le hâlage du bois hors de la forêt, pour le charriage des engrais sur les fermes, pour le transport des produits vers les grands marchés... En été, Québec jouit de la température de Toulouse, Montréal de celle de Marseille et Winnipeg de celle de Paris...”

Encore un coup, tout cela est bien un peu peint en beau et quelques ombres conviendraient dans ces tableaux. Mais qui pourrait reprocher au curé Labelle d'avoir ainsi su plaider sa cause avec un joyeux optimisme ? D'ailleurs, s'il ne disait pas tout peut-être, tout ce qu'il disait était vrai, et rarement la dérision des fameux “arpents de neige” de Voltaire ne fut mieux relevée et mieux vengée.

Le curé et son secrétaire s'occupaient en même temps, dans les milieux influents, d'organiser la délégation dont il était question dans la lettre à l'honorable M. Pope que nous avons lue plus haut. Le 26 avril, M. Proulx écrivait, au nom de M. Labelle, à sir Charles Tupper à Londres. Après avoir rappelé les considérants de cette précédente lettre au ministre de l'Agriculture, il ajoutait : “Si cette affaire d'une délégation au Canada de citoyens importants d'Europe peut s'arran-

ger, le meilleur temps pour en profiter serait sans doute celui de l'inauguration solennelle de la ligne du Pacifique-Canadien en août prochain. Nous devrions en conséquence voir dès maintenant à choisir et à recruter les membres de cette délégation de façon à ce qu'elle soit très représentative et convienne sous tous les rapports. C'est pourquoi M. le curé Labelle prend la liberté de demander au haut commissaire à Londres si le gouvernement d'Ottawa serait disposé à solder les dépenses de trois ou quatre délégués importants, dont la parole et l'opinion autorisées auraient chance de faire impression parmi les populations rurales de France et de Belgique, s'ils entreprenaient à leur retour de publier des relations de leur voyage montrant les avantages que le Canada offre aux immigrants..."

On n'a pas retrouvé à Ottawa de documents faisant connaître quelle suite le gouvernement donna à cette proposition. Mais il paraît vraisemblablement qu'on y répondit avec faveur, au moins partiellement. Nous le verrons tantôt, en effet, et nous l'avons d'ailleurs déjà vu, le curé Labelle devait ramener avec lui au Canada une très importante délégation.

Cette brochure de l'abbé Proulx, que nous avons largement citée, tout en la condensant et en la commentant, elle s'intitulait, on s'en souvient, *Le Canada, le curé Labelle et la colonisation*. Naturellement, elle fut bientôt distribuée et répandue dans les milieux français et belges. Les résultats ne furent pas lents à se manifester. Nombre de gens, et de toutes les classes de la société, vinrent aux informations. Les pièces que le curé occupait dans son modeste hôtel de la Cité-du-Retiro à Paris ne désemplissaient pas aux heures de bureau et même en dehors d'elles. Quand M. Labelle était en course, comme par exemple quand il alla, dans la première quinzaine de mai, assister à l'exposition d'Anvers en Belgique, M. Proulx répondait à sa place. On voulait savoir dans quelles conditions il fallait être pour émigrer, où il convenait d'aller se fixer au Canada, ce qu'on devait faire en arrivant dans ce pays lointain. Le curé avait réponse à tout. Au mois de juin, il se persuada qu'une nouvelle brochure, qui répondrait à toutes ces demandes et à toutes ces questions, serait bien utile et sauverait du temps. Son diligent secrétaire reprit la plume et *Le Guide du colon* parut. Il répondait surtout à ces deux questions d'ordre général : qui doit émigrer et où faut-il émigrer.

Qui doit émigrer ? *Le Guide du colon* répondait : le petit propriétaire qui constate qu'il végétera toute sa vie en Europe et qui pourra au Canada, moyennant un modique avoir, acquérir et exploiter une belle propriété ; le propriétaire en dette qui voit chaque année les intérêts qu'il paie manger son capital, que celui-là règle ses dettes et qu'il parte avec les débris de sa fortune, il se refera au Canada ; le père d'une famille nombreuse qui établira au pays neuf

avec une relative facilité tous ses enfants ; le cadet de famille qui ne peut soutenir son rang ici et qui pourra là-bas recommencer sa vie ; les orphelinats agricoles qui se placeront très avantageusement dans les vastes terres du pays canadien ; l'homme qui a de la fortune et qui craint les fluctuations et les périls du marché monétaire européen ; le capitaliste, l'industriel, le commerçant qui veulent bien placer leurs capitaux... A tous ceux-là, pourvu qu'ils soient intelligents au travail, économes et persévérants, le pays nouveau du Canada offre d'incontestables avantages. Les ouvriers des divers métiers, disait encore *Le Guide du colon*, les charpentiers, les maçons et les menuisiers auront de la concurrence au Canada. Ce sont des cultivateurs ou des agriculteurs qu'il faut surtout à notre colonisation. Les simples artisans devront plutôt, au moins dans les premiers temps, louer leur labeur et se mettre aux gages de quelque fermier. Quant aux hommes de profession, avocats, médecins, notaires, commis, clerks de bureau ou journalistes, qu'ils sachent que les carrières libérales sont encombrées dans les villes canadiennes et qu'ils n'émigrent pas sans s'être assuré d'avance quelque situation. Qui ne voit que ces conseils du *Guide du colon* étaient sages autant que précis. En fait, beaucoup de ceux qui ne les ont pas suivis ont eu dans la suite à le regretter.

Où faut-il émigrer, se demandait en deuxième lieu *Le Guide du colon* ? Et, comme il s'adressait surtout à des gens de foi catholique et de langue française, il précisait : dans Québec d'abord, où l'on retrouvera sa foi, sa langue, ses moeurs et ses lois ; ensuite au Manitoba, où il en sera de même (c'était avant les lois spoliatrices de 1890) et où, en plus, les terres sont prêtes à être labourées ; dans le Nord-Ouest aussi (aujourd'hui l'Alberta et la Saskatchewan), où l'on peut se tailler de vastes propriétés, à même l'immensité des prairies, pour la culture ou l'élevage ; ou encore dans la Colombie-Anglaise, sur les bords de l'Océan Pacifique, au climat plus doux... Enfin, ajoutait *Le Guide du colon*, les portes de toutes nos provinces sont grandes ouvertes, celles de l'Ontario comme celles du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île-du-Prince-Édouard... Oui, mais le ton même de la brochure indiquait nettement que les préférences du curé étaient pour Québec et pour Manitoba, et c'est vers ces deux provinces principalement que, dans ses conversations, il s'efforçait de diriger les colons catholiques et français. Pareillement, dans ses discours et allocutions en public, c'est surtout du Manitoba, de Québec, de son "nord" à lui, qu'il parlait. Comment aurait-il pu en être autrement ?

Il nous semble bien, par tout ce qui précède, que, au cours de ce premier voyage en Europe de 1885, le curé resta complètement l'homme de son oeuvre, le colonisateur et l'apôtre.

Quels furent les résultats ou les conséquences de ce voyage ? Ils furent multiples et considérables. Ce n'est pas peut-être qu'il ait recruté lui-même et amené avec lui au pays un grand nombre de colons. Il a fait mieux, il a créé un mouvement qui s'est accentué plus tard et nous a valu nombre de concitoyens de première valeur et surtout peut-être des capitaux. On se souvient, nous l'avons dit en racontant sa carrière, qu'il revint en août 1885 de France au Canada, ainsi qu'il se l'était proposé, en ramenant une délégation de Français et de Belges, une soixantaine au moins, parmi lesquels se trouvaient des personnages éminents, des penseurs et des économistes, des représentants de la finance et des journalistes distingués.

Le 16 août, à bord du *Damara*, en vue d'Halifax, il écrivait à M. le député Alphonse Nantel: "Enfin, j'arrive à Halifax.... Je vous envoie ci-incluse la liste des délégués français. Vous verrez qu'elle compte par elle-même, malgré la rapidité avec laquelle il a fallu préparer ce voyage. Je pense avoir fait mon devoir envers mon pays. J'aurais désiré faire plus, mais le temps m'a manqué. Je laisse au gouvernement à compléter le travail de ma mission et à en assurer le succès s'il le désire sincèrement. J'ai organisé une *Société de colonisation* en France, à la tête de laquelle est M. Onésime Reclus... Nous en avons fixé le siège pour le Canada au Témiscamingue aux applaudissements de Mgr Lorrain qui juge ce mouvement avec l'excellent coup d'oeil qu'on lui connaît... Toute la délégation a hâte d'aller à Saint-Jérôme... Il faudra faire les choses avec autant d'éclat que possible car, comme vous le savez, noblesse oblige..."

Ces Messieurs de la délégation française visitèrent et étudièrent notre province. Plusieurs d'entre eux, conduits par M. Labelle, se rendirent au Manitoba et dans l'Ouest. Ils se firent ensuite, comme l'avait prévu le curé, les champions des intérêts canadiens en France et en Belgique. Ce nous fut sûrement un puissant appoint de prospérité et de progrès dans les années qui suivirent.

Le 10 septembre 1885, à l'occasion du passage dans l'Ouest de quelques-uns des principaux membres de cette délégation franco-belge, amenée au pays par le curé Labelle, le journal *Le Manitoba*, de Saint-Boniface, publiait cette note de rédaction: "Il nous est bien agréable de souhaiter la bienvenue à ces touristes distingués. Leur qualité de citoyens français et la position qu'ils occupent dans le monde social et dans leurs sphères respectives nous fait regarder comme une bonne fortune leur passage au milieu de nous. Ils viennent visiter nos plaines, en étudier les ressources, se rendre compte aussi de l'importance et de la qualité des gens qui y vivent. Nous avons confiance que, au milieu des divers peuples qui se partagent l'immense Nord-Ouest, le groupe canadien-français, sa vitalité, sa fidélité aux traditions qui leur sont chères à eux comme à nous, le rôle

qu'il joue déjà dans la Confédération seront l'objet de leur sympathique attention... Ces Messieurs viennent étudier les avantages réels qu'offre notre région à l'émigration française. Ils veulent connaître sa valeur comme champ d'opérations commerciales et de placements. Ils tiennent à se rendre compte par eux-mêmes, afin de renseigner ensuite leurs compatriotes. Quelques-uns d'entre eux sont des autorités en science économique. Leurs écrits, nous le savons, parviendront à la connaissance de la France entière et même au delà... Les Français, comme l'on dit dans la province de Québec, ce sont nos gens... Que ceux-ci soient les bienvenus parmi nous!" Le journal saluait ensuite spécialement la présence du curé Labelle, dont le nom disait-il, est synonyme de dévouement et de patriotisme, au milieu des délégués venus d'outre-mer.

Nous citons cette note, parce qu'elle dit fort justement ce qu'étaient ces délégués français et belges et ce qu'on pouvait en attendre. L'année suivante, l'un d'eux, M. Georges Demanches, un journaliste réputé, écrivait au futur sénateur Bernier, à Saint-Boniface: "Ce voyage de soixante Français, arrivant d'un bloc au Canada, n'a pas eu seulement pour résultat de faire éclater une fois de plus la sympathie des Canadiens français pour l'ancienne mère-patrie. L'une de ses autres conséquences a été de faire mieux connaître le Canada en France. J'ai le regret de dire, en effet, que bien peu de Français jusque-là avaient une idée même approximative de ce que pouvait être le Canada... Notre voyage et les correspondances que huit d'entre nous ont adressées aux grands journaux de Paris ont redoublé la curiosité qu'avaient précédemment excitée les écrits de MM. de Molinari, Gerbié et autres. Nous avons soin maintenant de l'entretenir, cette curiosité, par nos relations et nos causeries particulières, par nos conférences et nos publications... Vous voyez, cher Monsieur, que nous ne vous oublions pas... Je vous le dis avec plaisir, car je crois que la meilleure preuve d'amitié que nous puissions vous donner, c'est de vous faire connaître..." Ajoutons que c'est ce même M. Demanches qui devait organiser, en 1890, une nouvelle délégation française — celle du Club Alpin — dont nous parlerons plus loin, dans Québec et au Manitoba.

Tout récemment, en mars 1929, M. le député Jules-Edouard Prévost, de Saint-Jérôme, nous écrivait à nous-même à ce sujet les remarques judicieuses que voici: "Le travail du curé Labelle pendant ses cinq mois en Europe en 1885 n'a pas consisté à recruter directement des émigrants colons, bien qu'il en soit venu plusieurs à la suite de son voyage. Mais il nous fit surtout connaître. Il intéressa à notre pays, en particulier à notre province, des Français et des Belges, qui étaient là-bas à la tête des affaires et dirigeaient l'opinion: des journalistes, des écrivains, des géographes, des économistes, des

banquiers, des industriels, des négociants et des capitalistes... Il est peut-être assez difficile, après quarante ans, de préciser ce que fut le résultat immédiat de cette délégation qui vint avec lui au Canada à l'été de 1885. Il y a là tant de choses impondérables quoique très réelles. Mais, il est certain que des relations plus étroites et plus fructueuses s'établirent dès lors entre la France et la Belgique d'une part et le Canada de l'autre. Plusieurs familles de là-bas vinrent se fixer ici et surtout les capitaux français et belges affluèrent au Canada. De retour chez eux, les délégués firent en faveur de notre province et de notre pays une propagande qui nous fut très profitable... Comme prêtre et comme patriote le curé Labelle s'est efforcé d'intéresser au Canada, en particulier à la province de Québec, les deux pays où il croyait trouver le plus de sympathie, la France et la Belgique. Il n'a peut-être pas provoqué une émigration très forte, parce que ces pays ont peu d'émigrants. Mais il a sûrement établi un courant qui n'existait pas auparavant, courant léger d'émigration, courant plus prononcé de capitaux et d'échanges commerciaux..."

C'est là, croyons-nous, ce qu'il faut retenir. Le curé Labelle en Europe avait vraiment continué l'oeuvre d'apôtre de la colonisation à laquelle il avait voué sa vie au Canada depuis 1868 en nous faisant mieux connaître et en nous créant des sympathies.

De retour au pays, une fois "ses" délégués repartis pour l'Europe, l'infatigable M. Labelle se remit à sa tâche accoutumée. Toujours curé de Saint-Jérôme et ne laissant pas de s'occuper, quand il était là, de l'administration de sa paroisse et des intérêts spirituels de ses ouailles, il reprit avec le "fidèle Isidore" ses courses de visites ou d'explorations vers le nord, qui se peuplait de plus en plus. De nouveau, il remonta les rivières en canot, sillonna les lacs, parcourut les forêts et escalada les montagnes. Cette grande et belle nature le fascinait toujours. Il ne se lassait pas de l'admirer. Et puis, il aimait ses colons, comme un père ses enfants. Il se plaisait à les visiter, à les réunir à l'église ou par petits groupes, à leur parler, à les encourager, à leur raconter les péripéties de son grand voyage, à leur faire des comparaisons, à leur avantage naturellement, entre leur situation, pénible sans doute, mais pleine de promesses, et celle de tant de gens de France, de Belgique ou d'Italie, qui peinent sur un petit lopin de terre sans espoir de s'agrandir jamais. Aux prêtres missionnaires, assez nombreux maintenant, fixés dans ces régions, qui faisaient là son oeuvre et celle de Dieu pour le plus grand bien de la patrie, il portait aussi, et, avec quel coeur, ses encouragements et ses consolations. Jamais évêque en visite pastorale ne fut accueilli avec plus d'égards et plus de respect filial que ne l'était le curé-apôtre par tous ses confrères et par leurs fidèles. Entre temps, de nouveaux postes se créaient et la colonisation progressait. A ces centres qui se for-

maient et à tous ces colons. il fallait des accommodations, des chemins dans les bois, des chemins de fer encore.

Pour tout cela, M. Labelle recommença également à fréquenter les couloirs des Chambres à Québec et à Ottawa. On le revit, le bon colosse à la figure si franche et à l'ardeur jamais lassée, auprès des députés et des ministres, tenace et éloquent, plaidant la cause du colon et demandant des subsides. Le 21 décembre 1885, il écrivait à M. le député Alphonse Nantel: "Au milieu de l'agitation du pays (c'était au lendemain de l'exécution de Riel), je poursuis mon oeuvre de la colonisation, parce que je suis convaincu que là est la force et la gloire de la nation et même, pour l'avenir, le salut de notre race. Le Canada est trop grand pour une seule nation, il n'est pas trop vaste pour un peuple composé d'individus d'origines diverses. En attendant cet avenir, que nous désirons beau et prospère, faisons connaître notre pays par des articles de journaux, par des brochures, par des conférences, par des rapports commerciaux. Nous n'avons qu'à gagner, en nous faisant connaître. Tous les jours, je reçois des lettres de France. J'y réponds toujours, quand ce ne serait que pour la propagande. Mais, cela m'oblige à une correspondance très active et très étendue. Qu'importe, c'est pour la cause du pays !..."

Ainsi qu'il le disait, le pays était à ce moment sous le coup d'une vive agitation. Après l'exécution de Riel en novembre 1885, nous l'avons vu dans un chapitre précédent, les événements politiques s'étaient compliqués. Les élections d'octobre 1886 changèrent l'administration de la province. Mercier devint premier ministre en janvier 1887. Qu'importe! Le curé allait de l'un à l'autre. Il était, lui, au-dessus de la politique. Il ne voyait et ne voulait qu'une chose: l'aide au colon, le progrès de la colonisation. Ses sociétés de colonisation fonctionnaient de mieux en mieux à Montréal et à Ottawa. Autant qu'il le pouvait, il assistait à leurs réunions régulières. Les Pères Jésuites se distinguaient toujours parmi ceux qui l'assistaient avec zèle par leur prédication dans les paroisses des villes et des campagnes. Le Père Nolin avait maintenant succédé au Père Resther pour ce noble labeur et ses quêtes donnaient de beaux résultats. "Ça marche, ça marche!", disait le curé.

En mai 1887, il adressait à Mgr Fabre un nouveau rapport officiel des activités de la *Société de colonisation* de Montréal. "Le théâtre de nos opérations, écrivait-il, s'étend désormais, dans le nord de Montréal, sur une largeur de trente lieues jusqu'à cent et cent vingt milles dans les profondeurs. Qui pourrait calculer la valeur de ce *back country* pour la prospérité et la richesse future de la grande ville? J'ai vu des colons partir de Saint-Jérôme pour aller, sur la "Lièvre", à cinquante lieues au nord, n'ayant pour tout véhicule que l'humble traîneau ou la charette. Quelles que soient les difficultés

des chemins, la longueur de la route et l'éloignement des centres, on n'hésite pas à aller se fixer dans les contrées nouvelles. Trente milles d'établissements se comptent sur les deux côtés de la partie supérieure de la "Lièvre" sans même un chemin carrossable. Il y a là soixante-dix milles de bonne terre, d'un sol sans roche et de qualité supérieure. C'est une plaine, de la "Rouge" à la "Lièvre", de trente-quatre milles de large, sur soixante de profondeur..."

Le curé entrait ensuite dans nombre de détails (1), il rendait hommage au zèle et au dévouement de ses principaux collaborateurs: à l'abbé Therrien à Preston, à l'abbé Saint-Laurent à Arundel, au curé Ouimet à Saint-Jovite, au Père Leblanc à La-Chute-aux-Iroquois, "ainsi nommée parce que naguère plusieurs Iroquois ont perdu la vie dans la belle chute de vingt pieds de profondeur qu'on voit là", au Père Martineau à Nominuingue, au curé Thibeau à Sainte-Agathe, aux Pères de Montfort, aux fondateurs de grandes fermes dans ces régions, les Lacoste, les Beaubien, les Massue, les de Bellefeuille, les Nantel, les Dawes, les Lanthier, les d'Halewyn et les Saint-Michel, "ces deux derniers des meilleures familles de France".

Ce rapport détaillé, sur lequel il n'y a pas lieu d'insister davantage, le curé Labelle le faisait suivre de considérations d'ordre général qu'il convient, croyons-nous, de reproduire ici au complet, parce que rien ne saurait mieux faire voir où en était la colonisation du nord en 1887.

"Pour compléter le réseau des grands chemins de colonisation dans cette partie du pays, écrivait-il, en outre de ceux qui longent la "Nation" et la "Rouge", il en faudrait d'autres tout le long de la "Maskinongé" et de la "Lièvre". Deux artères qui partiraient, l'une du canton Archambault jusqu'à la ferme d'en haut, l'autre depuis Saint-Donat jusqu'à la "Mattawa", avec des routes transversales qui les relieraient, formeraient comme les reins du grand corps de la colonisation dans ces contrées. Les côtes viendraient ensuite tout naturellement. On peut dire que les rivières sont déjà comme des demi-routes. Aussi, est-ce sur leurs bords, et près des lacs qui les alimentent, parce que les communications ne sont pas insurmontables, que nos colons se placent de préférence. C'est là le secret des établissements rapides de la "Rouge" et de la partie supérieure de la "Lièvre". La confection d'un chemin de fer à travers ce pays, qui viendra bientôt, sera d'une utilité considérable pour cette vaste région qui n'a pas de rivière navigable. C'est alors que la colonisation *marchera !* Nos compatriotes des Etats-Unis reviendront sur le sol natal et nous béniront. Nous garderons mieux nos campagnards à la vie agricole. Ce seront autant de bienfaits pour la nation..."

(1) Voir ce rapport officiel, dans la *Semaine religieuse* de Montréal — No du 21 mai 1887.

“A ce propos, ajoutait le curé, une pensée m’a toujours frappé. Si une épidémie ravageait notre population au point de conduire trente ou quarante mille personnes chaque année au cimetière, que de sacrifices ne ferions-nous pas pour enrayer le fléau! S’il ne manquait que de l’or et de l’argent pour nous procurer le remède à ce mal, que de trésors nous épuiserions pour nous l’assurer! Eh! bien, l’émigration aux Etats-Unis, c’est, pourrait-on dire, comme un cimetière pour notre race. Que de bras, que d’intelligences, que de travail et de profit sont, par elle, perdus pour nous, comme si nous les portions au cimetière!...”

“Beaucoup a été fait dans le nord, disait-il encore, mais il reste beaucoup à faire. Notre *Société de colonisation* de Montréal, depuis sa fondation en 1879, a distribué déjà, en argent ou en effet, au delà de quarante mille piastres. Notre loterie nationale commence aussi à donner des résultats. Le bénéfice du dernier tirage nous a permis d’acheter et de distribuer onze cloches pour nos chapelles de nouvelles paroisses. C’est déjà bien. Continuons et faisons mieux encore.

“Je dois ajouter, terminait le curé Labelle, que je ne puis plus m’occuper de colonisation avec les ardeurs de ma jeunesse d’autrefois, car je commence à vieillir. Je suis heureux de constater, d’autre part, que notre *Société de colonisation* entrevoit des jours meilleurs. Dans ces circonstances, je passerais volontiers à un autre, s’il m’est permis de m’exprimer ainsi, le manteau d’Elie.”

Remarquons au passage que le curé patriote avait le style énergique et qu’il cultivait aisément l’image expressive. Ce grand corps de la colonisation dont il montre les reins et les côtes fait vraiment belle figure. Observons surtout que sa grande préoccupation, dans ses travaux de colonisateur, c’était de garder le Canadien à son pays en attachant l’habitant au sol. Notons enfin qu’il se sentait vieillir et que, selon son mot, nouvel Elie, il souhaitait trouver bientôt un Elisée, pour lui passer son manteau. Mais, sur ce dernier point, la Providence allait en décider autrement.

Le curé Labelle était, en effet, un trop bon soldat au service de la cause de la colonisation pour qu’on le relevât de sa faction. Il allait plutôt être promu à un grade supérieur. Nous l’avons raconté au chapitre troisième de ce livre, alors que nous exposions au lecteur les diverses péripéties de la carrière de notre héros, Mercier, qui avait pris le pouvoir à Québec, en janvier 1887, et créé à cette même session un ministère de l’Agriculture et de la Colonisation, dont il s’était réservé d’être lui-même le titulaire, appela, l’année suivante, en mai 1888, le curé Labelle au poste de sous-ministre ou — ce fut son titre officiel — d’assistant-commissaire de ce département de l’Agriculture et de la Colonisation. Sans hésiter, nous l’avons dit, M.

Labelle accepta et se mit à l'oeuvre. Désormais, tout en restant curé de Saint-Jérôme, et avec l'autorisation de son supérieur hiérarchique, Mgr Fabre, cela va de soi, il vécut en grande partie à Québec, et y fut, au témoignage d'un haut fonctionnaire qui l'a alors bien connu, que nous avons également rapporté, un chef de département ponctuel, attentif et zélé.

Que fit-il, dans ce poste de confiance, pour l'agriculture, pour la colonisation, pour le rapatriement des nôtres et pour l'immigration? Le rapport officiel qu'il adressait à son ministre, M. Mercier, à la fin de décembre 1888, va nous dire au moins ce qu'il voulut faire.

Après avoir constaté que la province de Québec est essentiellement agricole, ce qui lui assure un degré élevé de vitalité et de bonne santé, et que c'est le devoir du gouvernement de favoriser l'agriculture par tous les moyens en son pouvoir, afin de la rendre payante et attrayante, après avoir remarqué aussi que nos bons habitants, pour la plupart, sont trop attachés aux "vieilles routines" et que plusieurs d'entre eux n'ont pas assez observé que la terre toujours cultivée de la même façon s'épuise à la longue et ne donne plus le même rendement, le curé assistant-commissaire ou sous-ministre se déclarait heureux de voir qu'on commençait à adopter un meilleur système de rotation et des procédés d'engrais plus modernes et il écrivait qu'il se proposait, au nom du gouvernement, d'encourager cet excellent mouvement. "J'espère, disait-il, répandre les connaissances dont notre peuple a besoin, en poussant à un meilleur fonctionnement nos cercles agricoles et nos sociétés d'agriculture, en faisant donner des conférences et en améliorant nos écoles, en voyant à une plus grande diffusion du *Journal de l'agriculture* et en créant, parmi les cultivateurs, une classe d'honneur qui serait comme le sénat de l'agriculture." On peut voir là l'annonce de ce qu'on a appelé l'ordre du mérite agricole, qui a donné de si importants résultats. "Je compte, ajoutait-il, sur le bon exemple des fermes d'Oka et d'Arundel. Les religieux qui dirigent ces établissements sont les mêmes hommes qui ont créé en France, à Belle-Fontaine et à Saint-Laurent-sur-Sèvres, ces célèbres métairies que tout le monde admire. Pourquoi n'auraient-ils pas des succès semblables chez nous?" M. Labelle parlait ensuite des progrès de l'industrie laitière, dont il fallait se réjouir et qu'il convenait d'accélérer encore, de l'élevage des bestiaux et de l'amélioration de la race chevaline. En deux mots, il se proposait d'encourager nos agriculteurs, de les instruire et de les orienter de plus en plus vers les bonnes méthodes qui ont fait leurs preuves.

Parlant en second lieu de la colonisation, le curé sous-ministre insistait sur son importance en notre pays et pour notre race. "Notre influence dans les Chambres législatives, disait-il, dépend de notre accroissement par la colonisation. Chaque pas que nous faisons en

avant dans la forêt, par le défrichement, est une conquête qui fortifie nos droits, nos institutions et nos lois. "Emparons-nous du sol" est un motto qui devrait être écrit en lettres d'or au-dessus de la porte de chacune de nos maisons. Négliger cette oeuvre de la colonisation, ce serait détruire ce qu'ont fait glorieusement nos ancêtres et porter un coup fatal au pays." En retardant d'ouvrir nos terres incultes, affirmait-il encore, nous avons contribué plus qu'on ne le pense à l'émigration des nôtres aux Etats-Unis. Il reconnaissait cependant que la colonisation avait prospéré en ces derniers temps, grâce aux chemins construits dans la forêt vierge par le gouvernement. Mais, il fallait continuer. Le véhicule par excellence de la colonisation, selon lui, c'était le chemin de fer, "qui change la face d'un pays comme par enchantement," et c'est fort juste.

Nous pouvons distinguer dans le nord, continuait le curé, quatre grandes zones qui offrent de vastes territoires à coloniser : la vallée du Témiscamingue, la vallée de l'Ottawa, celle du Saint-Maurice et celle du lac Saint-Jean, et il parlait successivement des unes et des autres, comme aussi des Cantons de l'Est, de la vallée de la Métapédia et de la Gaspésie. Il se réjouissait de ce que partout des chemins de fer étaient déjà en opération ou au moins en construction. "Le gouvernement voit d'un bon oeil toutes ces entreprises de chemin de fer, concluait-il, puisqu'il octroie des terres et de l'argent pour les faire réussir. Lorsque ces voies ferrées seront terminées, des millions et des millions s'ajouteront à la richesse nationale. C'est alors, pourvu qu'on ne veuille pas tout faire à la fois et que l'on procède avec mesure et graduellement, que la colonisation, prenant un essor inouï, nous grandira dans le présent et assurera notre avenir."

Dans ce même rapport toujours, le curé sous-ministre exposait sa manière de voir au sujet du rapatriement des Canadiens des Etats-Unis et de l'immigration étrangère à solliciter et à favoriser. Citons au complet ces considérations marquées au coin du bon sens et d'une portée si pratique, comme d'ailleurs tout ce que disait et écrivait le curé Labelle.

"Les Canadiens qui sont fixés aux Etats-Unis peuvent être classés en trois catégories: ceux qui sont riches ou vivent dans l'aisance, ceux qui sont nés aux Etats-Unis et sont accoutumés à la vie des manufactures, ceux enfin qui sont des cultivateurs nés au Canada et pleurent la patrie qu'ils ont quittée. Quant aux deux premières classes, nous les recevons toujours à bras ouverts, mais il ne serait pas prudent de les déranger de leurs occupations lucratives ou d'une situation auprès de laquelle celle du défricheur paraît dure. Ce sont des frères qui perpétuent là nos traditions avec honneur et qui ont toujours une grande place dans notre coeur. Quant à la troisième classe, elle a droit aussi à notre affection et nous ne devons pas ou-

blier ses désirs de nous revenir. C'est pourquoi nous envoyons des agents aux Etats-Unis qui ont charge d'inviter ces Canadiens à rentrer au pays, en leur signalant les avantages que va nous donner l'extension des chemins de fer dans nos terres colonisables."

"L'immigration nous est pareillement nécessaire. Notre mission, en qualité de Canadiens, c'est de peupler ou d'établir toute l'étendue de notre *Dominion*, c'est-à-dire la moitié de l'Amérique septentrionale, où il y a place pour une nation de cinquante millions d'hommes. La province de Québec seule est à peu de chose près aussi grande que la France, et c'est à peine si un quinzième de son territoire est peuplé. Le nom canadien flatte mon oreille et il réjouit mon âme, quand je pense au passé, au présent et à l'avenir. Toutes les nations de l'Europe se sont ainsi formées, au cours des siècles, de races et de peuples divers, qui, avec le temps, sont devenus homogènes sous un même nom, tout en gardant les traces typiques de leur origine. Voyez, par exemple, l'Angleterre et la France... Or, il nous est impossible d'établir rapidement notre immense pays et de profiter de ses magnifiques ressources par notre seule force vitale et sans faire appel, comme l'ont fait les Etats-Unis, au surplus des populations des pays d'Europe. Nous le pouvons d'autant mieux que bon nombre de ces Européens, même parmi les riches, sont fatigués des crises périodiques qui chassent la paix et le bonheur de leurs foyers et sont tourmentés par les inquiétudes que font naître les révolutions, les guerres et les grèves, et que, d'autre part, notre Canada leur offre un des meilleurs champs du monde pour placer leurs capitaux en sécurité, pour exercer leurs aptitudes et leurs talents dans le commerce, dans les arts et métiers et surtout dans les nobles travaux de l'agriculture, pour jouir enfin d'une vie calme, paisible et heureuse. Voilà pourquoi, nous nous occupons activement d'immigration européenne. Je dois ajouter que le succès couronne nos efforts et que l'argent que nous dépensons là est bien placé... Les subsides que nous accorde le gouvernement dans ce but devraient même être augmentés... Au reste, nous recherchons la qualité plutôt que la quantité chez nos immigrants et nos agents ont soin d'inviter à venir chez nous ceux-là surtout qui peuvent disposer d'un petit capital et se proposent de l'employer à l'agriculture."

Voilà quelles étaient les idées ou les projets d'ordre général du curé Labelle, quand il accepta d'entrer comme sous-ministre dans l'administration Mercier. C'était très clair et net et, évidemment, de haute portée pour l'avenir de notre pays. Il est à remarquer, en plus, qu'en consentant à coopérer avec le gouvernement, ce n'est pas lui qui acceptait le programme de Mercier, mais que c'est Mercier qui faisait sien le programme du curé. Le 11 mai 1888, M. Labelle écrivait à l'un de ses meilleurs amis, le seigneur Globensky, de Saint-Eus-

tache: "L'honorable M. Mercier voulant mettre à exécution le plan adopté par nos *Sociétés de colonisation* et m'ayant demandé mon concours pour l'aider dans cette entreprise, je n'ai pas pu lui refuser mes services sans me renier moi-même. Il adopte toute ma politique provinciale (de colonisation), qu'il trouve sage et favorable et cela à un haut degré... Mon chemin de fer est plus assuré que jamais..."

Ce chemin de fer, on sait déjà ce qu'il était, ou plutôt ce qu'il devait devenir, dans l'esprit du curé. Si ses idées au sujet des grands intérêts de l'agriculture, de la colonisation, du rapatriement et de l'immigration, dans la province et dans le pays, étaient claires et nettes, ainsi que nous venons de le voir, ses projets de chemin de fer dans "son nord" ne l'étaient pas moins, et il ne les perdait pas de vue. Quelques semaines avant d'être sous-ministre, le 29 février 1888, il écrivait à son ami et collaborateur Arthur Buies une longue lettre à ce propos, qui est bien significative et qui va nous permettre de saisir toute sa pensée. Après avoir félicité Buies de ses travaux pour l'épuration de la langue française et de la "guerre" qu'il faisait aux barbarismes et aux anglicismes, après lui avoir aussi une fois de plus exprimé son désir de voir bientôt publier le livre qu'il était à écrire sur la vallée de l'Ottawa (*L'Outaouais Supérieur*, qui parut en 1889), il lui parlait ainsi de son chemin de fer :

"Parlons de notre chemin de fer. Notre charte, mon cher Buies, nous donne droit de l'étendre jusqu'au Témiscamingue. La ligne doit passer par les meilleures terres des Laurentides. Je préfère mon nord au Nord-Ouest, mais je dois reconnaître qu'il est plus difficile à coloniser, parce qu'il faut d'abord le défricher. L'avenir quand même lui appartient. Ce chemin de fer devra, après avoir touché les grands lacs de l'Ontario, se prolonger par le nord du Né-pigon jusqu'à Winnipeg, en rasant les lacs Manitoba et Winnipeg. Il continuera ensuite par la Saskatchewan jusqu'à Saint-Albert pour finir à l'Océan Pacifique. Ce sera un Grand-Tronc-Pacifique qui, par la rivière Mattawa, se soudra au réseau du district de Québec. On verra ensuite toutes les principales rivières de Québec mises en communication avec ce Grand-Tronc par les chemins de fer. La "Gatineau", la "Lièvre", la "Nation", la "Rouge", la "Nord", le "Saint-Maurice" et autres seront longés par les chemins de fer."

"Comme il faut commencer par le commencement, je m'occupe actuellement des chemins de fer, que je regarde comme assurés, de la "Gatineau", de Saint-Jérôme et des Basses-Laurentides, avec les embranchements projetés du lac Saint-Jean. Beemer est le maître de la compagnie de la "Gatineau" et de la nôtre. Il possède la majorité des actions ou la plus grande partie du capital investi dans ces entreprises. Par conséquent, il est le maître des octrois des deux compagnies. Il a déjà dépensé cinquante mille piastres pour notre chemin

de fer et il continue les travaux. Il a acheté récemment quatre mille tonnes de lisses. Il doit se rendre jusqu'à La-Chute-aux-Iroquois et c'est son intention de marcher toujours en avant. Cet été, il va faire quarante milles. Il ne lui en restera plus que trente à faire l'autre année. Vu l'argent qu'il a déjà dépensé, c'est son intérêt de finir au plus tôt ces soixante-dix milles. Après cela, on fera une petite pause. Puis, on se dirigera de là vers la rivière Gens-de-Terre pour aller rejoindre la vallée sud de l'Ottawa. On prolongera jusque-là le chemin de la "Gatineau". Enfin, de l'embouchure de la Gens-de-Terre on pourra facilement pénétrer dans cette belle plaine qui se trouve en arrière de la source de la "Lièvre". Le gouvernement fédéral nous octroie, par statut, un subside de cinq mille cent vingt-six piastres par mille pour nous rendre jusqu'à La-Chute-aux-Iroquois et les ministres de Québec ont décidé de nous accorder cinq mille piastres par mille avec, en plus, cinq mille acres de terre... Nous avons en mains l'ordre en conseil (de Québec) qui a été adopté en août dernier et l'on nous promet de tout régulariser par une loi à la prochaine session. Ce n'est pas tout. J'ai négocié avec la Banque du Peuple. Beemer, comme garantie collatérale, lui donne ses octrois de tant par mille, et la banque avance l'argent nécessaire pour chaque dix milles de chemin à faire. Est-ce assez?— Wyse a l'intention de se mettre de la partie. Il demande pour s'en mêler le contrôle du chemin et ne veut pas sans cela fournir d'argent. Mais Beemer est prêt à le lui accorder. Humainement parlant, notre chemin de fer jusqu'à La-Chute-aux-Iroquois est assuré et je crois qu'il en est de même pour le chemin de la "Gatineau".

"Un jour, mon cher Buies, notre chemin de fer de Saint-Jérôme ira rejoindre celui du lac Saint-Jean, et Montréal, à cause de sa position géographique, aura le commerce des trois quarts de la région des Laurentides. Je ne crois pas qu'il y ait un chemin le fer au monde qui ait plus d'avenir et qui soit plus important pour la race française. Il devient naturellement comme le débouché pour la colonisation des trois quarts de la province. A vingt lieues de Montréal, il "branchera" au nord-ouest et au nord-est, comme par deux immenses bras, pour tout saisir et entraîner sur son parcours. Le nord lui appartiendra. Avec le temps, les lieux, les circonstances, la nature des choses, tout cela se fera! Mais, j'en laisserai une partie à faire à nos descendants. Avant de mourir, je veux donner à ce projet une poussée tellement forte qu'elle vaincra tous les obstacles, en dépit de la sottise des hommes qui est toujours plus à craindre que leur intelligence. La ligne du Grand-Nord, déjà commencée, qui se rend à New-Glasgow, se poursuivra jusqu'à Sainte-Julienne, et, plus tard, jusqu'à Québec, par des raccordements au réseau du Saint-Maurice et du lac Saint-Jean, et, d'autre part, de Saint-Jérôme à Lachute (Argenteuil).

Ce sera un chemin très prospère, le "Tronc" qui fera affluer les produits de l'agriculture et de l'industrie des Laurentides vers les grands marchés de l'est et de l'ouest par la voie la plus courte. Il développera immensément les pouvoirs d'eau que fait jaillir la descente des Laurentides et aucune ligne parallèle ne pourra lui être opposée, les chaînes de montagnes se dirigeant du sud au nord. Ce qu'il y a à craindre, c'est que tout le monde veuille avoir son chemin de fer à la fois, ce qui serait un moyen de n'en avoir nulle part. En passant chacun son tour, tous auront leur part. Il faut bien que les premiers passent les premiers..."

Sans être un expert en ces difficiles questions de géographie et de construction ferroviaire, et tout en nous reconnaissant profanes entre les profanes, il nous semble bien permis de constater une fois de plus que le curé Labelle voyait grand.

"J'ai un charte pour le chemin de fer du nord, avait-il écrit précédemment à son ami le seigneur Globensky (août 1887), qui nous permet de nous rendre jusqu'au Témiscamingue. Je me propose de prolonger cette ligne, par le nord du Népigon, jusqu'à Winnipeg et plus loin encore. C'est une grande idée qui réussira avec le temps, parce qu'elle n'est que le développement naturel du pays. J'ai sous la main dans Beemer l'homme qui peut graduellement mener à bonne fin cette grande entreprise..."

Evidemment, ceux-là se sont étrangement trompés qui se sont imaginé que le curé Labelle bornait son ambition à coloniser quelques terres rocheuses le long de la "Rouge". Il voyait beaucoup plus loin et beaucoup plus haut. Mais, il fallait bien commencer par tracer la voie en plaçant là aussi des colons, dont le sort après tout ne fut jamais lamentable, et dont plusieurs auraient mieux réussi s'ils eussent suivi, à propos d'élevage par exemple et d'industrie laitière, les avis et les conseils du curé.

Dans ces lettres que nous venons de lire, il est question de M. Beemer, de M. Wyse et aussi, à plusieurs reprises (nous n'avons pas eu à rapporter ces passages-là) de M. Onésime Reclus. Disons en quelques mots ce qu'étaient ces personnages. Beemer, si nous ne faisons pas erreur, était un important industriel canadien-anglais, grand constructeur de chemins de fer, dont le crédit était solide, et sur lequel M. Labelle, qui était avec lui en relations assez fréquentes, put largement compter, comme on l'a vu. Bonaparte Wyse, citoyen français, allié à la grande famille des Bonaparte, était un ingénieur célèbre, l'auteur même des plans du canal de Suez et de celui de l'isthme de Panama. Malheureusement, il était franc-maçon, et certains de nos journalistes ne voulaient pas, à cause de cela, ainsi que le disait le curé avec une pointe de mauvaise humeur, "qu'il fasse du bien au Canada"... M. Labelle l'avait connu en Europe et il s'était

lié avec lui à propos de colonisation. Mais leurs relations, croyons-nous, n'eurent pas de suites pratiques. Onésime Reclus, citoyen français également, frère d'Elisée Reclus, et comme lui géographe renommé, à qui l'on doit, entre autres volumes littéraires ou scientifiques, *La terre à vol d'oiseau* (1877) et *La France et ses colonies* (1886-1889), que M. Labelle avait connu par Rameau de Saint-Père lors de son voyage de 1885, était devenu son ami tout dévoué. Les explorations du curé dans les régions du nord intéressaient beaucoup, semble-t-il, ce géographe curieux de s'instruire. Nous avons sous les yeux cinq ou six lettres d'Onésime Reclus, qu'on a retrouvées dans les papiers d'Arthur Buies et qu'on a bien voulu nous communiquer, adressées au curé Labelle en 1886, 1887 et 1888, qui sont bien typiques. Reclus traite le curé avec une familiarité déconcertante, l'appelle "mon vieux", "mon gros", ce qui ne paraît pas d'un goût très sûr. Mais, il lui dit des choses qui ne sont pas banales au sujet de ses travaux de colonisateur. Nous ne croyons pas utile à notre récit de rapporter ici tous les propos du célèbre géographe et ce serait d'ailleurs trop long. L'une de ces lettres n'a pas moins de dix-huit pages! Citons seulement deux extraits qui donnent une idée du genre.

"Comment se fait-il, écrit Onésime Reclus à son ami le curé, en septembre 1886, que, faisant un *ranch* qui n'est qu'une base pour la future colonisation canadienne, vous vous mettiez tellement au sud, à la frontière des Etats, en infidélité flagrante avec votre titre de roi du nord? C'est sans doute parce que vous ne faites pas tout ce que vous voulez. Pour ma part, j'ai peur de tout ce qui est trop près des *Yankees*. J'aime mieux dix *Canayens* au nord, au très haut nord, que cinquante à côté de l'oncle *Sam* et de son vaste pays, où ils finissent par aller faire un four..." En novembre 1888, quand le curé est devenu sous-ministre, nous lisons encore, sous la plume de Reclus, à son adresse, cette phrase qui serait à encadrer: "Le vrai patriotisme n'est pas celui des orateurs de la Saint-Jean-Baptiste, c'est celui du pionnier dans la forêt, celui du prêtre qui cimente la paroisse à ses débuts, celui de Labelle quand il envoie des familles dans le bois debout! Travaillez, Mercier et vous, tant que vous pourrez, à ce que j'appelle souvent la seule chose nécessaire (la colonisation). Ainsi vous aurez fait votre devoir. Pour moi, simple soldat de la cause, je ne demande qu'à rester ignoré..."

Mais, ce sont là plutôt des à-côtés de la question qui nous occupe, sur lesquels nous n'avons pas à insister. Nous avons vu quels étaient les projets du curé en acceptant d'entrer dans l'administration Mercier. L'important pour l'histoire serait de bien préciser jusqu'où il a pu les réaliser. Le chemin de fer, qu'il désirait tant, a fini par se construire jusqu'à Mont-Laurier, pas aussi loin qu'il l'aurait voulu. Mais, à sa mort, la ligne n'allait guère plus loin que Saint-

Jérôme. Elle ne s'est rendue à Sainte-Agathe qu'au mois de juillet 1892 et à La-Chute-aux-Iroquois (Labelle) qu'au mois d'octobre 1893. S'il eût vécu encore quelques années, il est assez vraisemblable que le terminus ne serait pas aujourd'hui à Mont-Laïrier seulement. D'ailleurs, nous l'avons dit à la fin du chapitre troisième de ce livre, le curé sous-ministre fut loin de faire pour ses colons tout ce qu'il aurait voulu. Les exigences politiques furent parfois plus fortes que sa volonté et le dominèrent jusqu'à un certain point. Les marchands de bois n'entendaient pas se laisser enlever leurs privilèges; et ils étaient puissants, il fallait compter avec leurs votes et leur influence auprès des politiciens. "Le curé Labelle avait raison, mais il aurait voulu aller trop vite, nous écrivait ce haut fonctionnaire du temps dont nous avons évoqué le témoignage. Sa grande oeuvre ne se trouve pas à Québec, elle est au nord de Saint-Jérôme, où elle est indiquée par tous les clochers des églises qu'il a fait bâtir." Soit, admettons-le, partiellement au moins. Il n'en est pas moins vrai qu'il a fait quelque chose, étant sous-ministre, et même beaucoup, pour ses colons, et nous allons le démontrer.

Dans une lettre à son ami et collaborateur Arthur Buies, qui n'est pas datée, mais que son contexte indique comme ayant été écrite en 1888, quand M. Labelle fut devenu sous-ministre; il exposait les griefs qu'on avait contre les marchands de bois et contre la loi qui les protégeait, et il montrait comment il avait fait appel à l'énergie de l'honorable M. Duhamel, alors commissaire ou ministre des Terres de la couronne. "Depuis longtemps, écrivait-il, les colons se plaignent de la sévérité des lois du département des Terres de la couronne. Les hommes de dévouement qui ont embrassé la cause de la colonisation, avec une sainte ardeur, pour l'amour de Dieu et de la patrie, déplorent ces ukases qui arrivent de temps à autre et gênent la libre expansion du pays . . . Je n'ose pas dire à qui la faute, mais il est certain que, depuis 1874, notre législation penchait du côté du marchand de bois, et cela jusqu'en 1883, alors que l'on fit de nouvelles réserves qui eurent pour effet d'étouffer peu à peu la colonisation. Ces réserves mettaient, pour ainsi dire, la corde au cou du colon et présentait l'autre bout au marchand de bois qui n'avait aucun scrupule à se faire bourreau quand ses intérêts le demandaient... Nombre de Canadiens ont pris la route des Etats parce que des agents du gouvernement, en certaines régions, leur suscitaient trop de difficultés, quand ils voulaient se choisir un bon lot. Je suis certain que Jean Rivard pourrait nous énumérer plus d'un fait sur ce point! Le colon était trop souvent considéré par le marchand de bois comme un accapareur intempestif du domaine public. On généralisait quelques abus qui pouvaient se produire de la part des colons — où ne s'en glisse-t-il pas? — et on donnait de fausses impressions au départe-

ment des Terres de la couronne... La vallée de l'Ottawa est aux mains de ces vautours de la forêt, qui persécutent le colon sous le spécieux prétexte de protéger le bois et qui couperaient d'un seul coup toutes nos richesses forestières s'ils trouvaient à qui les vendre. Et pourtant le colon aide le marchand de bois beaucoup plus qu'on ne le croit. Il le dispense d'entretenir des établissements dispendieux, en produisant de quoi nourrir et alimenter ses employés, il loue ses services pour la coupe des billots à des conditions moins onéreuses que d'autres, et c'est tout profit pour le marchand. On commence à comprendre cette utilité de la colonisation pour l'exploitation de la forêt... Cette déplorable législation a certainement contribué à pousser beaucoup de nos gens à l'émigration aux Etats-Unis, qui est une plaie nationale. De pauvres colons exaspérés étaient même prêts, pour trancher la question, à mettre le feu dans les bois! Il est temps que l'on rémédie à tout cela et que l'on se protège contre la rapacité de certains marchands et même de certains agents qui vivent de notre argent et nous causent de grands torts. Il incombe à l'honorable M. Duhamel, que M. Mercier a placé à la tête du département des Terres de la couronne, de nous faire une bonne législation qui concilie en même temps les intérêts du colon, du marchand de bois et du gouvernement. M. Duhamel est un homme d'énergie, qui a le bras solide, et il est bien disposé en faveur du colon. Il faut le seconder, tous, le mieux que nous pourrons. Dans tous les cas, l'avenir paraît plus rassurant. J'ai raison de croire que nos ministres vont porter remède à ce mal qui aurait fini par nous être fatal... Que nous servirait d'ailleurs de construire des chemins de fer si nous ne les utilisons pas d'abord dans l'intérêt public, qui doit être au-dessus des intérêts particuliers? Ce serait semer d'une main pour arracher de l'autre..."

Malheureusement, nous n'avons pas pu retrouver les mémoires officiels que le curé Labelle a dû présenter aux ministres pour obtenir cette importante réforme. Nous avons déjà expliqué que rien n'a été conservé, à ce sujet, dans les archives des départements des Terres de la couronne ou de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec. C'est regrettable autant qu'étonnant, mais c'est un fait. Cependant, nous avons une couple de lettres du curé-ministre, d'octobre et de novembre 1890 (à son retour de son deuxième voyage en Europe), adressées à un médecin et à un curé du nord, qui montrent que M. Labelle avait obtenu, dès 1888, une loi nouvelle, qui corrigeait heureusement, au moins en partie, l'ancienne loi, trop défavorable au colon. Ces deux lettres disent à peu près la même chose. Il nous suffira ici d'en analyser une. Nous choisissons celle que le curé écrivit à son confrère. On va voir qu'elle est assez explicite et même plutôt rude, c'est-à-dire bien dans la manière de M. Labelle quand il n'était pas content.

Québec, 29 novembre 1890,

"Révérend Monsieur,

"Je suis chargé par l'honorable M. Mercier de répondre à votre requête. Il faut vous dire que votre pétition est injuste sur plusieurs points. Elle est même injurieuse pour le gouvernement qui a déployé le meilleur vouloir possible pour aider les colons, tout en conciliant avec leurs intérêts ceux des marchands de bois et de son propre revenu. — Vous condamnez en bloc la loi de 1888. Cependant, par cette loi, la réserve du pin a été abolie, vous avez droit de réserver, à votre choix, dix acres sur votre lot, et vous pouvez vendre le bois de votre défrichement. Tous ces avantages ne comptent donc pour rien? Avant l'adoption de cette loi de 1888, vous étiez étranglés par les lois et règlements des Terres de la couronne. Vous n'avez pas dit un mot, vous avez souffert cet esclavage en silence. Le gouvernement actuel montre de la bonne volonté, il brise ces lois et règlements qui vous étaient dommageables au plus haut point et vous n'en tenez aucun compte. De plus, vous demandez l'adoption d'un système qui érigerait le vol en permanence sur les terres de la couronne. Si le colon, en prenant un billet de location, a droit d'exploiter seul le bois de sa terre, comment ferez-vous pour dédommager les marchands de bois qui paient une rente annuelle au gouvernement depuis des années et des années? Combien de gens alors iront s'établir, comme colons, sur les meilleures terres des marchands de bois, sous prétexte de colonisation, quand, au fond, ce ne sera que pour exploiter le bois de pin, pour lequel le marchand aura payé des rentes au gouvernement, qui auront servi à faire les arpentages, les ponts, les chemins de colonisation et les chemins de fer. Vous dites encore qu'on dépouille les terres des colons de tout leur bois? Comment peut-on agir ainsi quand il n'y a de *flottable* que le bois de pin et l'épinette? Le bois, dans vos régions, n'a de valeur qu'à raison de l'ouvrage qu'il procure. En agissant comme vous le faites, vous reprochez indirectement au gouvernement de vous donner de l'ouvrage. — J'aimerais à connaître les noms des habitants de votre région qui ont émigré aux Etats-Unis à cause des lois des Terres de la couronne dont vous vous plaignez. Je connais ce pays aussi bien que n'importe qui et je sais que c'est là que l'émigration se fait le moins sentir. C'est ce que me disait un jour un Père Jésuite du Nominigue. — Je ne dis pas que la loi des Terres de 1888 ne puisse pas être amendée, mais il ne faut pas, pour cela, ouvrir la porte toute grande aux colons qui voudraient piller les marchands de bois. Nous reprochons aux marchands de bois d'avoir fait une pression sur le gouvernement pour obtenir des lois en leur faveur qui étaient préjudiciables à la colonisation. Aujourd'hui ce sont les colons qui demandent une loi qui leur donnerait une chance, autant que possible, d'être injustes

envers les marchands de bois qui assurent au gouvernement son plus clair revenu. — Il est bon de remarquer que, d'après les anciens règlements des Terres de la couronne, tout le bois était marchand, tandis que, d'après la nouvelle loi de 1888, le bois marchand ne comprend que quelques essences. — Voilà, Monsieur le curé, ce que j'ai à répondre à votre requête, en attendant que je considère vos demandes au sujet de l'ouverture de vos chemins, question que je n'ai pas encore eu le temps d'étudier...

(signé) A. LABELLE, ass.-com."

Cette lettre se passe de commentaires. Le brave curé du nord à qui elle était adressée, et qui, évidemment, avait fait du zèle, en eut, comme on dit, pour son argent. Mais, ce document démontre nettement que si le curé sous-ministre ne fit pas tout ce qu'il voulut à Québec, il aida au moins ses colons autant qu'il le put, et dans une large mesure.

Entre temps, on se le rappelle, le curé Labelle avait été élevé à la prélature, en juillet 1889, par le pape Léon XIII, et il avait fait, de janvier à septembre 1890, son second voyage en Europe. Il passa deux mois à Rome, de la mi-avril à la mi-juin, et séjourna en France, à Paris presque toujours, le reste du temps. Que fit-il, au cours de ces huit mois, pour son oeuvre de colonisation canadienne? Faute de documents précis, il nous est plutôt difficile de le dire exactement. Nous en savons pourtant quelque chose.

L'abbé Proulx se trouvait, lui aussi, en même temps que le curé, dans la ville éternelle, et l'abbé Herménégilde Cousineau (plus tard Mgr Cousineau, mort curé de Saint-Pascal-Baylon, à Montréal, le 13 juin 1928), qui était étudiant au collège canadien, fut souvent le compagnon de promenade de Mgr Labelle dans Rome et ses environs. Le récit de voyage de M. Proulx, paru en 1892 sous le titre de *En Europe, par ci par là*, et la correspondance de l'abbé Cousineau, que nous avons eu l'avantage de parcourir, ne nous disent presque rien du but du séjour à Rome de deux mois du prélat canadien, curé de Saint-Jérôme et sous-ministre à Québec. Il parlait de tout, et abondamment, à M. Proulx et à M. Cousineau, excepté de cela. Quelques allusions voilées seulement laissent entendre, ce qui est très vraisemblable, d'après ce que nous savons déjà, que Mgr Labelle se préoccupait discrètement de la création d'un évêché dans "son nord", avec siège épiscopal à Saint-Jérôme, dont nous avons parlé plus haut, ce qui aurait été, selon lui, un grand appoint pour pousser la colonisation. Le projet, nous l'avons dit également, n'aboutit pas pour le moment. Ce n'est que vingt ans après, en avril 1913, qu'un nouveau diocèse serait établi dans ce nord, qu'on appellerait alors en par-

tie la région Labelle, mais avec siège épiscopal à Mont-Laurier et non à Saint-Jérôme.

A Paris, où il fut reçu presque en triomphateur, le curé Labelle s'occupa activement, accomplissant ainsi les missions à lui confiées par les gouvernements d'Ottawa et de Québec, de son oeuvre de prédilection. "En passant par la France, écrivait dans l'*Univers* Auguste Rousset, Mgr Labelle ne pouvait négliger le soin des intérêts qui l'y avaient amené une première fois (en 1885), et nous savons qu'entre autres projets l'infatigable prélat canadien nourrit celui de demander encore à nos provinces les plus catholiques des familles de colons qui iront fortifier, dans son lointain pays, les descendants des anciennes familles françaises et leur prêter aide et secours pour étendre encore, dans les régions canadiennes, les meilleures traditions de la vieille patrie..."

"Il y a trois courants au Canada, disait l'un des rédacteurs du *Figaro* qui signait *Cartier*, le courant français, le courant anglais et le courant américain... Mgr Labelle est le plus actif et le plus populaire champion du courant français. Il travaille le mieux qu'il peut à l'accroître et à le fortifier, d'abord en le maintenant dans ses traditions morales et en prêchant le mariage aux jeunes gens, ensuite en construisant des routes et des chemins de fer et en créant toute sorte d'établissements d'utilité publique et enfin en recrutant en France et dans les pays de langue française des colons qui vont défricher les terres et mettre en oeuvre les innombrables ressources du Canada, que la population indigène ne peut exploiter dans toute leur étendue, parce qu'elle n'est pas assez nombreuse... Mgr Labelle voudrait assurer la prédominance du Canada français et catholique sur le Canada britannique et protestant (c'était là trop dire, le curé Labelle ne voulait la prédominance de personne, mais seulement l'égalité des droits reconnue et respectée par tous) et il tient à prémunir la patrie canadienne contre l'annexion aux Etats-Unis. Le Canada français, c'est la France de Louis XIV, avec ses idées, ses moeurs, son langage, mais la France de Louis XIV transportée en pleine civilisation moderne, avec les lois et les inventions de cette civilisation. C'est là un phénomène unique au monde, des plus curieux et des plus intéressants, dont la France doit encourager le développement, parce qu'il s'agit de sa langue et de son influence, outre qu'elle en peut retirer des avantages matériels et, plus tard, qui sait?..."

Quoi qu'en aient pu penser ces publicistes de France — et nous pourrions multiplier à l'aise des citations dans la même note — ce n'est pas à recruter directement des familles de colons que Mgr Labelle, en 1890 comme en 1885, s'occupa surtout, mais bien à nous faire connaître, à augmenter notre crédit et à nous assurer de hautes et distinguées sympathies. Apôtre dans l'âme de sa chère oeuvre de la colonisation, il le restait toujours, et il le fut, en 1890 comme en 1885, avec un prestige agrandi et une puissance de persuasion plus

efficace encore. On n'a qu'à relire, à la fin de notre chapitre troisième, le discours de bienvenue, que lui adressait Mercier, à son retour à Québec, en septembre 1890, pour être, à ce propos, justement et parfaitement édifié.

Le curé Labelle revint de ce voyage en Europe de 1890, qui avait ainsi, comme celui de 1885, été des plus profitables à son pays et à sa province, au cours duquel on s'en souvient il était allé prier à Saint-Eloy-de-Fourques "sur les cendres de ses aïeux", en ramenant, encore cette fois, avec lui, une délégation française, organisée par M. Georges Demanches, un journaliste de renom. C'était la délégation ainsi dite du *Club Alpin*, qui se rendit jusque dans l'Ouest canadien. Ces nouveaux délégués, retournés en France, continuèrent l'oeuvre de ceux de 1885 et contribuèrent à leur tour à mieux faire connaître notre pays de l'ancienne mère-patrie. Nous n'insistons pas, pour ne pas trop nous répéter. Nous n'avons vu nulle part que Mgr Labelle ait accompagné ces nouveaux délégués dans leur voyage au Canada et dans l'Ouest. Mais il est certain qu'il s'occupa d'eux avec son zèle accoutumé et facilita leurs démarches et leurs allers et venues le mieux qu'il put. C'était encore travailler à l'oeuvre de la colonisation.

A Québec, le prélat sous-ministre reprit ses activités et les derniers mois de sa vie furent encore généreusement dépensés au service de la colonisation et de l'agriculture. Pourtant, nous l'avons dit en racontant sa vie et sa carrière, il connut en ces derniers temps des heures de lassitude, sinon de découragement. Mgr Fabre et Mgr Duhamel, les archevêques de Montréal et d'Ottawa, faisaient à Rome, au cours de cet automne, leur visite *ad limina*. La nouvelle arriva au Canada qu'il n'y aurait pas de diocèse nouveau dans le nord de Montréal avant quelques années, et, par conséquent, pas d'évêché non plus à Saint-Jérôme. D'autre part, les intentions et la bonne volonté de Mgr Labelle étaient souvent incomprises ou paralysées. Les exigences politiques le dominèrent plus d'une fois. Il en vint à offrir sa démission à M. Mercier (26 décembre 1890), que celui-ci n'accepta pas. Dans sa lettre au premier ministre, il pouvait justement se rendre le témoignage qu'il avait contribué à organiser le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, à améliorer les lois des Terres de la couronne, à augmenter les octrois aux colons, à construire des chemins de fer, à répandre l'instruction dans les campagnes, à créer le mérite agricole, à donner un nouvel élan à l'agriculture, à faire mieux connaître son pays à l'étranger, à élever son crédit sur le marché financier du monde et à promouvoir à son avantage une saine immigration.

Son oeuvre cependant, autant qu'il est permis d'en juger d'après les calculs humains, n'était pas finie, et, s'il eût vécu encore une dizaine d'années, il n'y a pas de doute qu'il eût fait davantage. Nous pensons que M. Mercier avait raison de ne pas vouloir accepter sa démission. La Providence en décida autrement, et la mort vint, brusquement, le 4

janvier 1891, briser cette vie et cette carrière, qui avaient été si utiles et si glorieuses pour son pays.

Que faut-il penser de l'oeuvre du curé Labelle dans la colonisation du nord de Montréal en particulier, dans celle du Manitoba et de l'Ouest et enfin dans le progrès du pays canadien considéré du point de vue général?

Disons un mot d'abord de ce qu'il a pu faire pour la colonisation de l'Ouest canadien. Il est certain que, en 1885 et en 1890, le gouvernement d'Ottawa le chargea de s'en occuper et que Mgr Taché et les évêques de l'Ouest voyaient cela d'un bon oeil. Le curé de Saint-Jérôme, dans ses conférences en Europe et dans les brochures que publia en son nom l'abbé Proulx, recommanda plus d'une fois les régions de l'Ouest, surtout à ceux qui ne voulaient pas "défricher" dans les forêts. Des résultats pratiques ont dû s'en suivre. Nos correspondants de Saint-Boniface n'ont pas pu cependant nous donner à ce sujet beaucoup de précisions. On a même noté que, à son passage au Manitoba en 1885, il répondit à la bienvenue qu'on lui adressait et à l'appel discret qu'on lui renouvelait de s'occuper activement de la colonisation de l'Ouest en se tenant beaucoup sur la réserve. Ce qu'il voulait plutôt, semble-t-il, ce à quoi il tendait de toutes ses forces — et sa mort prématurée l'a empêché d'y arriver — c'était de rejoindre la colonisation de l'Ouest par son chemin de fer du nord, qui, dans ses prévisions, nous l'avons dit, devait un jour se rendre jusqu'à Winnipeg. "Soyez tranquille, disait-il, dès 1883, au curé Filion, de Saint-Jean-Baptiste de Manitoba, je m'en vais au Nord-Ouest avec mes gens des cantons de la "Rouge" (du nord de Montréal). Les deux rivières qui portent le même nom de la "Rouge", la mienne et la vôtre, sont appelées à se joindre. Nous nous acheminons tranquillement vers les belles et fertiles régions de la baie James. Une fois là, nous nous donnerons la main." Dans une autre circonstance, le curé Labelle répéta à peu près la même chose à M. l'abbé Cherrier, aujourd'hui Mgr Cherrier. Il nous paraît donc que Mgr Labelle n'a travaillé plutôt qu'indirectement aux oeuvres du Nord-Ouest. Comme nous l'écrit M. l'abbé Lamy, de Saint-Boniface, qui a bien voulu faire des recherches pour nous: "Le curé Labelle avait probablement assez de fer au feu dans son royaume du nord de Montréal."

En ce qui concerne "son nord", c'est autre chose évidemment. Mais là encore, nous devons en convenir, les opinions se partagent. Si tout le monde rend hommage à ses intentions, à son zèle incomparable et à ses activités inlassables, tous ne s'accordent pas à lui reconnaître un succès complet.

Dans son *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, deux forts volumes, parfaitement documentés et alertement écrits, parus en 1896, le Père Alexis, de l'ordre des Capucins, écrit à ce propos (Vol. II, page 325): "La colonisation dans les cantons du nord a été relative-

ment lente et pénible. Il ne semble pas que notre génération ait le courage et l'énergie de celle qui l'a précédée. La lutte contre la forêt vierge l'épouvante, et l'on peut dire que les temps héroïques où les colons s'enfonçaient sous bois, portant sur leur dos leurs marchandises et leurs provisions, sont passés pour ne plus revenir... On vante beaucoup, avec raison, le juge Morin, le curé Labelle et les hommes courageux qui ont fondé les *Sociétés de colonisation*. Pourtant, si l'on étudie leurs oeuvres, le résultat ne semble pas répondre à leur labeur de tant d'années. Leur gloire, dans l'avenir, sera d'avoir été des précurseurs. Aujourd'hui la colonisation dépend des chemins de fer. Si le *Montréal et Occidental* était actuellement (en 1896) terminé jusqu'à Maniwaki, une foule de paroisses surgiraient comme par enchantement. Le chemin de fer, n'en doutons pas, doit être le véritable guide du nouveau colon. D'ailleurs, quoiqu'on en dise, il y a une grande différence entre la plaine du Saint-Laurent, si riche et si facile à cultiver, et les âpres régions des Laurentides. Même de l'autre côté de cette chaîne de montagnes, la terre est onduleuse, valonnée et souvent bien légère. Pendant quelque temps l'humus qui la couvre produit des moissons abondantes. Puis elle s'use, et le colon négligent qui l'a épuisée l'abandonne. Sa meilleure garantie pour l'avenir est assurément l'abondance de phosphate qui s'y trouve mêlé un peu partout."

"Le jugement que porte le Père Alexis sur le nord est assez juste, nous écrit M. le député Jules-Edouard Prévost (26 avril 1929). Depuis que le Nord-Ouest est ouvert à la colonisation avec ses vastes prairies, on se figure, au Canada, qu'aucune colonisation ne peut être faite avec profit pour l'ensemble du pays que dans d'immenses territoires propres à la culture de la terre. N'est-il pas cependant dans l'intérêt national de tirer bon parti d'autres régions, moins vastes et moins riches sans doute, mais que l'on ne peut négliger, abandonner et laisser à l'état sauvage? Du reste, dans le nord de Montréal, il y avait et il y a encore de bonnes terres et de la place pour des milliers de familles qui peuvent y vivre dans un bien-être relatif. Assurément, l'oeuvre colonisatrice y était dure à entreprendre et elle exigeait plus de travail et d'esprit de sacrifice que dans d'autres régions. Faut-il en conclure qu'on a eu tort d'ouvrir cette partie de notre province au progrès dont nous sommes aujourd'hui les témoins? Les colons héroïques qui ont pénétré les premiers dans ces montagnes ont été les précurseurs de la prospérité actuelle. Si le nord de Montréal est aujourd'hui peuplé par une majorité de Canadiens français et de catholiques, c'est au curé Labelle qu'on le doit. Ce qu'il a fait serait à faire de nos jours s'il ne l'avait accompli il y a quarante ou cinquante ans... Sans le curé Labelle, le nord de Montréal serait encore fermé et cette splendide région que l'on nomme la Suisse de la province de Québec serait encore peu connue. Seuls de courageux et persévérants colons défricheurs, comme ceux qu'il a su trouver et animer de son souffle, pouvaient ouvrir ce

pays de montagnes qu'il fallait traverser pour atteindre les bonnes terres plus au nord. En s'attachant à cette tâche, il a fait oeuvre de missionnaire autant que de colonisateur, je veux dire de missionnaire de l'idée catholique et canadienne-française. Ceux qui critiquent son entreprise l'apprécient sur une mesure trop étroite. Le curé Labelle a certainement prévu ce que "son nord" allait devenir au point de vue agricole, commercial, industriel et touristique, et il a voulu que les nôtres s'y implantent les premiers. Il savait bien, certes, que l'on ne pouvait y faire de la colonisation sur un vaste plan, comme en certaines autres parties du pays dans notre province et surtout au Nord-Ouest. Mais il savait aussi que les familles qui s'y établiraient y seraient plus heureuses que dans les quartiers pauvres des grandes villes ou dans les usines américaines. C'est pourquoi il a prêché la croisade du sol. C'est pourquoi il a enraciné dans la terre de Québec des milliers de compatriotes qui ont fondé avec courage, et sans perdre leur bonne gaieté gauloise, des foyers de familles nombreuses, dont les descendants forment la population saine et stable de nos belles paroisses du nord..."

Que voilà donc un beau plaidoyer, vrai et juste autant que vivant et ardent, bien dans la manière de ces lions du nord dont M. Prévost est le fils ou le neveu. Notre excellent ami, qui est un journaliste de carrière, a écrit depuis trente ans bien des pages. Nous doutons qu'il en ait jamais produit de plus émues et de plus fortes.

Une bonne partie de ce pays du nord, qu'on appelle la région Labelle, du nom de notre héros précisément, est devenue en avril 1913 le diocèse de Mont-Laurier, que le regretté Mgr Brunet, son premier évêque, mort le 7 janvier 1922, a d'abord administré, et qui est maintenant, depuis novembre 1922, sous la houlette pastorale de Mgr Limoges, son deuxième évêque. Eh! bien, d'après une statistique que Mgr de Mont-Laurier lui-même a bien voulu nous communiquer en avril 1929, ce diocèse compte quarante paroisses et six missions et sa population, qui n'a pas beaucoup varié depuis sept ou huit ans, est de trente-huit mille âmes, presque tous des Canadiens français. "La région, nous explique Mgr Limoges, pourrait encore se développer par la construction du chemin de fer *Amos-Mont-Laurier-Montréal*, et aussi par l'établissement très possible d'industries diverses, car les pouvoirs d'eau ne manquent pas. Grâce aux bonnes routes *Montréal-Mont-Laurier*, *Hull-Mont-Laurier*, *Buckingham-Mont-Laurier*, *Lachute-Sainte-Agathe*, *Lachute-Saint-Jovite* et *Papineauville-Nominique*, l'industrie du tourisme se développe tous les ans et rapidement. Déjà, un grand nombre de familles envahissent nos Laurentides durant la belle saison. Nous nous rendons compte que leur nombre augmente beaucoup chaque année. Il serait difficile de donner des chiffres précis quant au nombre de ces touristes et quant à la quantité de dollars qu'ils sèment sur leur passage. Mais il est certain que nos gens s'en

trouvent bien du point de vue de leur commerce et des débouchés de leurs productions. Il y a de beaux endroits de villégiature dans toutes nos paroisses et missions. Nos villages s'améliorent et progressent visiblement. Il y a même entre eux une certaine émulation. Partout, on remarque plus d'ordre et de propreté dans la construction et la tenue des maisons et des dépendances. Nos maires et conseillers municipaux tiennent de plus en plus coquets les villages qu'ils administrent dans l'intention de plaire aux étrangers et de les attirer. Dans nos campagnes, nos gens abandonnent désormais la grande culture, ce qui est très heureux, pour se donner à l'élevage et à la culture maraîchère, afin de fournir à leurs hôtes de passage, qui séjournent des mois chez nous, les primeurs des jardins, les viandes, les oeufs, la crème, le beurre et le fromage..."

N'est-ce pas là, tout simplement, comme nous le disait tantôt M. Prévost, ce que le curé Labelle avait prévu et annoncé?

"D'ailleurs, continuait M. Prévost, dans sa belle lettre du 26 avril dernier, à nous-même adressée, il convient de ne pas voir seulement et exclusivement, dans l'oeuvre du curé Labelle, la colonisation du nord de Montréal. Il n'a jamais limité ses vues et son action à cet horizon restreint. Il a fait plus et mieux que cela. Pour le juger à son mérite, il faut connaître et reconnaître sa vision générale et ses larges prévisions sur toute la province de Québec et même sur tout le Canada. Nous pourrions presque dire qu'aucun chemin de fer ne s'est construit chez nous de son temps, et depuis, qu'il ne l'ait prévu, désiré et demandé, qu'il n'en ait tracé la carte à l'avance, qu'il n'y ait travaillé avec intelligence, avec zèle et avec ardeur, soit directement, soit indirectement, par ses labours personnels, par ses pas et démarches, par sa propagande et par son influence. Et que dire du prestige de ses relations ici au pays ou là-bas en Europe? Que ne nous ont-elles pas valu? Que dire de son action et de son rôle comme sous-ministre à Québec, au département de l'Agriculture et de la Colonisation? Le nord de Montréal a été sans doute le théâtre immédiat de ses oeuvres d'apôtre. Mais, il est loin d'avoir été le seul champ de ses activités, de ses labours et de ses succès."

C'est là exactement, exprimé en meilleurs termes et avec plus d'âme que nous n'aurions su le faire, ce que nous voulions dire nous-même pour clore ce chapitre de notre modeste livre. Nous sommes vraiment heureux d'avoir pu l'emprunter à une plume aussi alerte et aussi éloquente. Pour en revenir au mot du juge Routhier, prononcé au congrès de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal en juin 1884, que nous citions au début de ce chapitre, le curé Labelle, dans son oeuvre colonisatrice, parce qu'il fut, pour sa foi et pour sa race, un apôtre convaincu et convainquant, a été, dans toute la force et dans toute la beauté du terme, un véritable conquérant. "Saluez, Messieurs, c'est un conquérant qui passe!"



CHAPITRE SIXIÈME

M. Labelle tel qu'il était

M AINTENANT que nous avons suivi le curé Labelle dans sa vie et dans sa carrière, d'année en année et presque pas à pas, au cours de nos premiers chapitres, et que, dans ceux qui sont venus après, nous avons essayé de bien montrer quel fut, de 1868 à 1884 d'abord, plus de 1884 à 1891, son magnifique travail d'apôtre-colonisateur, quelles ont été, pour ce noble labeur, ses initiatives et ses activités, jusqu'où enfin et comment il a compris, poussé et réussi son apostolat, il nous paraît intéressant et aussi utile pour l'instruction de ceux qui nous feront l'honneur de nous lire, d'étudier, au meilleur de notre connaissance, ce qu'était l'homme lui-même, dans son aspect physique et dans ses qualités intellectuelles et morales, quelles ont été les idées directrices dont il s'est inspiré et qui l'ont constamment guidé, de quel prestige il a joui ici au pays et là-bas en Europe, de quelle qualité était son éloquence, quels étaient enfin ses *tics* et ses originalités, ce par quoi chacun se distingue et se peint souvent de la façon la plus naturelle et la plus vraie. En un seul mot, dans ce chapitre, c'est le portrait du curé Labelle, tel qu'il était, que nous voudrions tenter de tracer d'une plume fidèle, sincère et impartiale.

Sans doute, ce portrait, on l'aura déjà vu, partiellement au moins, se dessiner dans les pages qui précèdent. Nous ne sommes pas sans comprendre que ce plan, que nous avons librement choisi et adopté, de n'étudier l'homme qu'après avoir raconté sa vie et son oeuvre, nous amène quasi nécessairement peut-être à nous répéter ici ou là. Mais, quand on regarde un beau tableau ou une belle statue, ne convient-il pas d'en faire le tour, ainsi que l'on dit dans le peuple, pour les examiner et les contempler sous toutes leurs faces? L'oeil de l'esprit, tout comme l'autre, a un champ de vision de sa nature limité. C'est partie par partie qu'il faut étudier la vie des hommes aussi bien que l'aspect des choses. Nous avons exposé ce que fut celle de notre héros et ce

qu'a été son oeuvre. Voyons à présent ce qu'était l'homme dans sa si particulière et si vivante personnalité. Cette méthode, qui peut avoir ses inconvénients, aura du moins l'avantage de nous permettre d'esquisser, de sa forte physionomie, une vue d'ensemble, qui achèvera, nous en avons la confiance, de le mieux faire connaître à nos lecteurs.

Nous avons personnellement assez peu connu le curé Labelle, étant de beaucoup plus jeune que lui, mais nous l'avons vu cependant quelquefois et nous en conservons plus d'un souvenir. Nous avons dit déjà que nous étions présent, dans la salle du *Gésu* à Montréal, au congrès national de la Saint-Jean-Baptiste, en juin 1884, quand le juge Routhier le salua, aux applaudissements d'un auditoire d'élite, du beau titre de conquérant. Quelques semaines plus tard, à la mi-août de la même année, un voyage à Saint-Jérôme, avec nos oncles, les deux curés Auclair, nous conduisit, pour une heure ou deux, sous le toit du vieux presbytère de Saint-Jérôme. Le curé causa beaucoup, en fumant sa pipe, avec nos oncles, de "son nord" et de "ses colons". Mais, de tout cela, nous n'avons qu'une souvenance très vague. Ce que nous nous rappelons le plus distinctement, c'est que M. Labelle eut tout le temps sa pipe à la bouche et qu'il "allumait" souvent. Pendant les années qui suivirent, alors que nous étions devenu écolier à Sainte-Thérèse, lecteur et servant au réfectoire des prêtres — un poste envié! — nous eûmes l'occasion de voir et d'entendre assez souvent le curé de Saint-Jérôme, qui y venait dîner de temps en temps. Il arrivait d'ordinaire vers la fin du repas et parlait plus qu'il ne mangeait. Ce qu'on l'écoutait! Nous le revoyons et l'entendons encore, par exemple, certain jour, la figure empourprée et parlant très fort, discuter avec le bouillant curé Charlebois sur les mérites respectifs de Saint-Jérôme et de Sainte-Thérèse. Il s'agissait, si nous avons bonne mémoire, de la construction d'un bureau de poste, que M. Charlebois voulait avoir à Sainte-Thérèse, tandis que M. Labelle, naturellement, en tenait pour Saint-Jérôme. M. le supérieur Nantel, ce jour-là, dut attendre assez longtemps avant de dire les *grâces*, et, pendant qu'il les disait, le curé Labelle, regardant du coin de l'oeil le curé Charlebois, murmurait entre ses dents: "Tu ne l'auras pas!" Comme question de fait, si je ne me trompe, ils ont fini par l'avoir tous les deux. M. Labelle assistait aussi parfois à nos séances d'écoliers, dans la salle des grands, nous encourageait volontiers de son sourire et de ses applaudissements dans nos ébats oratoires ou scéniques, et, si la pièce jouée était une comédie, ne se gênait pas pour rire tout haut, d'un bon rire franc, large et sonore.

Avec ses six pieds de taille et son poids de trois cent trente-trois livres, bien fait et harmonieusement proportionné quand même, avec sa figure grasse et replète, aux traits pourtant réguliers et fins, une bonne figure ouverte et franche au teint toujours rose et animé, avec

ses beaux yeux gris-bleus, clairs et brillants, son nez délicat, sa bouche plutôt petite, un peu en retrait par suite de la perte d'une partie de ses dents, avec son vaste et large front, que couronnaient des cheveux frisés qui commençaient à grisonner, le curé Labelle était, au physique, un fort bel homme, qui respirait, par tout son être, l'intelligence, la force, l'énergie et en même temps la bonté. Il avait les mains assez petites et délicates, quoique très grand et très gros de sa personne. (1) En dépit de sa taille et de sa lourdeur, il était leste et agile, se tenait droit sur ses pieds, qu'il avait, comme les mains, petits mais solides. En deux mots, il en imposait vraiment, par son aisance d'allure et sa bonne grâce, tout autant que par sa robustesse et sa vigueur. Et puis, s'il était vif et courageux, alerte à la réplique et toujours en moyen de défendre ses vues, ce curé-là était pareillement, de toute évidence, très bon et conciliant. On avait vite l'impression que ce colosse en soutane était un bon géant—les géants le sont presque tous—qui savait, certes, se servir de sa force à l'heure voulue, mais qui entendait également en user à bon escient et avait l'art de n'en pas abuser. Le curé Labelle, en effet, avait bon coeur comme il était intelligent. Très cultivé et remarquablement instruit, sous son apparence bonhomme et familière, voire parfois un peu vulgaire, il n'était pas quelconque et il avait du cachet, quelque chose, pourrait-on dire, de ces prélats gentilshommes d'autrefois, restés terriens dans l'âme jusque sous la mitre de l'évêque ou sous la crosse de l'abbé de monastère.

A l'été de 1883, le journal *Le Temps*, d'Ottawa, entreprit de donner à ses lecteurs les portraits en vignette de nos grands hommes d'alors. En tête de la série, il publia celui du curé de Saint-Jérôme, avec la note suivante que la *Semaine religieuse* de Montréal reproduisit (4 août 1883) : "Voici le portrait d'un grand apôtre et d'un bon patriote, le Père Labelle, curé de Saint-Jérôme. Cet homme, aussi distingué par le coeur que par l'intelligence, a plus fait, depuis cinquante ans, pour l'oeuvre de la colonisation avec son seul dévouement que tous les gouvernements réunis avec leurs millions. *Le Temps*, qui appuie toutes les belles oeuvres et applaudit à tous les actes de patriotisme, rend hommage aujourd'hui à cet apôtre et à ce patriote en publiant son portrait. Notre journal ne pouvait mieux inaugurer la série de portraits qu'il se propose de donner à ses lecteurs pour honorer les hommes distingués que nous avons à l'heure actuelle dans l'Eglise, dans la politique, dans les professions, dans le commerce et dans l'industrie. La vie de M. le curé Labelle est connue de tous. Sa carrière

(1) Un fait, qui est venu à notre connaissance, démontre le bien fondé de ce que nous disons là. Lorsque, en 1919, le curé Pierre Pelletier, de Berthierville, l'ancien vicaire de M. Labelle, fut créé chanoine de Joliette, Mgr de la Durantaye, alors en charge de la paroisse de Saint-Jérôme, lui envoya l'anneau prélatice du curé Labelle, qu'il avait assisté si longtemps. M. Pelletier, pour le porter, cet anneau, dut le faire agrandir considérablement.

de dévouement à la colonisation est comme un livre ouvert où se voit à chaque page quelque action patriotique déjà gravée dans le souvenir du public canadien. Doué d'une hauteur de vue peu commune, il a su se placer à l'écart des conflits politiques, afin de mieux concilier à son oeuvre toutes les intelligences, tous les coeurs et tous les dévouements. Son esprit pratique et les connaissances spéciales qu'il possède lui ont fait trouver la solution de ce grand problème que tant d'autres ont vainement tenté de résoudre. Aussi, ses compatriotes lui ont-ils conféré ou décerné, d'un commun accord, le titre d'apôtre de la colonisation."

En février 1885, au moment où le curé Labelle partait avec M. Proulx pour son premier voyage en Europe, le directeur et rédacteur en chef de *La Minerve* de Montréal, alors M. Joseph Tassé, le futur sénateur, écrivait, en lui souhaitant bon voyage: "Du jugement, M. Labelle en a à revendre! On l'a surnommé le *Père Bon-Sens*, et le surnom est mérité. D'intelligence plus forte, plus sûre, plus droite, d'esprit plus sain, plus juste, plus vif, il n'en est pas dans notre pays, et c'est ce qui explique la position éminente, l'autorité, le prestige dont jouit M. Labelle parmi notre population qui le vénère comme l'un de ses principaux bienfaiteurs, parmi le clergé qui le proclame l'un de ses membres les plus éminents, parmi notre monde politique lui-même où tous s'inclinent devant cet esprit supérieur et le saluent comme une sorte d'oracle chaque fois qu'il est question de nos grands intérêts nationaux."

Le Père Alexis, qui n'apprécie pas, nous l'avons vu à la fin du chapitre précédent, sans quelque réserve, l'oeuvre colonisatrice de M. Labelle dans le nord de Montréal, lui rend cependant, dans son *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa* (Vol. II, page 330), l'hommage que voici: "Tout le monde connaît l'histoire de Mgr Labelle, l'apôtre du nord. Cet homme extraordinaire a laissé un nom dans les annales de la colonisation du pays. Autant par ses défauts, qui n'étaient qu'extérieurs, que par ses vertus qui étaient nombreuses et solides, il était le type le plus parfait du vrai patriote, de celui que préoccupe l'unique pensée de la grandeur et de l'indépendance de sa race. Il est mort à la tâche, mais content, parce qu'il avait vu commencer ce chemin de fer pour lequel il a tant plaidé et se dessiner enfin le grand mouvement de colonisation du nord auquel il avait donné le branle."

Arthur Buies, qui a vécu une dizaine d'années au moins presque dans l'intimité du curé Labelle et qui mieux que personne a su le pénétrer et le comprendre, écrivait, l'année même de la mort du curé, en 1891, dans son *Au portique des Laurentides*, ce portrait littéraire du grand apôtre de la colonisation, qui, pour être peint en beau, ne nous paraît pas flatté, mais est plutôt l'un des plus fidèles et des meilleurs que nous connaissions:

“Le curé Labelle est peut-être l’homme le plus étonnant qu’on ait vu au Canada. Quand on étudie cette figure, on lui découvre tous les jours des aspects nouveaux qu’on ne soupçonnait pas la veille et dont les lignes pourtant sont fortes et profondes. En dehors de son oeuvre, qui prenait toute son âme, il n’eut dans toute sa vie qu’une tendresse et ce fut pour sa mère. A part cela, il eut encore quelques rares affections fidèles en dépit de toutes les circonstances et qui retombaient comme une pluie bienfaisante sur ceux qui en étaient l’objet. Ce qui planait par-dessus tout, c’était son immense amour pour le pauvre peuple éprouvé de tant de manières et malheureux, pour le peuple des défricheurs en particulier à qui il fallait, disait-il, multiplier les bontés, les encouragements et les espérances.”

“Il avait des douceurs de mère incroyablement profondes, des puérités de géant inhabitué aux petites choses et de même des colères énormes aussitôt apaisées. On le voyait passer soudain comme une trombe. Sa voix, remplie de vibrante sonorité, résonnait dans les couloirs du palais législatif comme un ophicléide et faisait tressauter sur leurs bancs de repos les messagers livrés aux douceurs inaltérables d’un sommeil mérité. L’instant d’après, tout était retombé dans le plus grand des calmes. On se demandait d’où venait et où s’était dissipé cet orage. C’était amusant parfois autant qu’effrayant. Cela n’avait aucune raison d’être apparente. Mais, il fallait savoir que le curé était un cratère et qu’un cratère éclate sans qu’on sache pourquoi. Le cratère bout, en effet, pendant un long long temps, et, tout à coup, le moindre accident extérieur, qu’on n’avait ni prévu ni remarqué, suffit à lui faire vomir des torrents.”

“Il fallait à une organisation comme celle-là un corps et des membres de géant. La nature les lui avait donnés. Elle fut prodigue envers lui, comme lui fut prodigue envers les autres. Elle le tailla pour passer vingt ans de sa vie à attaquer les forêts et les montagnes et à pousser des générations sur les sols inconquis à la manière de Moïse poussant les Juifs dans le désert. Elle le gratifia, pour soulever le monde, des épaules d’un Atlas, et pour l’enflammer, du coeur d’un Prométhée...”

“Pour tous les citoyens de Saint-Jérôme, le curé était un père et un oracle, et cela tout naturellement, comme si ça allait de soi, comme si ça ne devait ou ne pouvait pas être autrement... Lui-même, il se considérait avant tout et peut-être uniquement jeté sur la terre pour accomplir l’oeuvre de la colonisation et de l’établissement du nord. Bien plus, il ne se donnait même pas la peine de penser si tout devait, oui ou non, contribuer à cette oeuvre. Cela lui paraissait forcé, fatal, évident. De là son détachement absolu de tout ce que les hommes convoient d’ordinaire si ardemment. On lui eut donné des millions qu’il les eût engloutis dans le défrichement des terres et dans les chemins

de fer du nord, non pas inconsidérément, bien au contraire avec raisonnement, avec discernement, d'après des plans et une méthode suivis... Mais, il l'eut fait irrésistiblement..."

"Pour lui, il n'y avait pas d'heures. Il négligeait toute hygiène corporelle... Il n'eut pas donné un grain de blé pour sa vie. C'est l'une des raisons qui expliquent comment il est mort avec tant d'abandon. Il fut indulgent envers la mort, qui l'assaillait brutalement, comme il l'avait été toute sa vie envers tout le monde, même envers ceux qui s'attiraient justement sa colère et sa condamnation. Il était trop fort pour avoir de la haine envers qui que ce fût. Il n'avait que des emportements suivis d'une immense commisération. Voilà pourquoi les opinions les plus condamnables et les sophismes les plus repréhensibles pouvaient devant lui se donner libre cours. Il admettait tout ce que l'on voulait d'abord. Mais, il répondait ensuite par l'énonciation large, claire, vibrante et lumineuse de deux ou trois grands principes fondamentaux et par une exposition éclatante qui lui suffisait pour synthétiser en quelques pages toute la doctrine religieuse et toute l'histoire du monde. Esprit éminemment d'ensemble, il rassemblait et embrassait toutes les questions sous sa pensée, comme l'aigle, au sommet des airs, rassemble et embrasse d'un regard les espace qui l'entourent de toutes parts."

"De même qu'il oubliait les heures, il oubliait aussi les repas. Que de fois je l'ai vu ne se rappelant pas s'il avait, oui ou non, déjeûné!... Mais, en revanche, quels repas de titans il faisait quand il s'y mettait, quand il s'asseyait à table en disant: "Là, maintenant, nous allons dîner!"... Dans son bon temps, quels ravages homériques! Il dévastait une table entière et réduisait tous les plats à n'être plus bientôt que des fantômes!... Alors, il se prenait à causer. C'est dans ses moments-là qu'il fallait l'entendre! Il parlait de n'importe quoi, il abordait tous les sujets, faisant résonner ses éclats de voix jusqu'aux dernières retraites du presbytère. Tout le monde était alors de bonne humeur, prêt à le suivre et à s'élancer avec lui à la conquête des confins les plus septentrionaux. Il adorait, dans ces moment, d'entendre ou de raconter les histoires les plus abracadabrantes ou les plus burlesques. Ça lui était égal! Ce grand penseur, ce grand faiseur de régions, ce grand apôtre était en même temps un grand rieur, et son rire, large et puissant, retentissait comme un aboulis dans les montagnes."

"Puis, il se mettait à fumer, des heures, des heures, des heures! Et il parlait, parlait, parlait, surtout si on l'avait aiguillonné sur ses sujets de prédilection. Petit à petit, la salle où il péroraient se faisait déserte. Le curé ne s'en apercevait pas. Il n'y avait plus personne autour de lui et il parlait encore comme s'il y eût eu beaucoup de monde! On le voyait se lever, aller de l'un à l'autre en imagination, apostropher celui-ci, lancer une boutade à celui-là, faire un reproche sanglant à

quelque ennemi du colon, frapper du pied, menacer, tempêter, marcher à grands pas, remplir sa pipe, aspirer des bouffées violentes, interpellé tel ou tel ministre... Si, subitement, à cet instant précis, quelqu'un faisant irruption dans la salle, jetait un "Bonjour, Monsieur le curé", le fauve en colère avait vite fui loin, et le sourire le plus accueillant, la bienvenue la plus aimable saluait l'arrivée du nouvel interlocuteur..." (1)

Voilà, nous semble-t-il, qui est vraiment croqué sur le vif et assez complet. Nous n'avons aucune envie de nous excuser d'avoir cité un peu copieusement peut-être.

"Le curé Labelle, écrivait encore Buies, avait l'intuition des choses futures. Cette intuition n'est pas toujours un don de la nature, elle s'acquiert souvent par l'étude et l'observation. Le curé voyait clair dans l'avenir, parce qu'il ne craignait pas de déduire de ses observations des conclusions. Eminemment actif, l'attente parfois lui paraissait longue. Dès qu'il avait saisi que tel de ses projets, même encore confus dans sa pensée, devrait nécessairement se réaliser un jour, il était incapable de ne pas se mettre à l'oeuvre tout de suite, de jeter des bases et de poser des jalons..." (2)

Encore un coup, Buies nous a buriné là un beau portrait du curé Labelle, qui est, par tout ce que nous en savons par ailleurs, absolument fidèle et ressemblant.

Ce n'est pas seulement au Canada et chez ses compatriotes, qui étaient naturellement fiers de lui, que le curé Labelle faisait ainsi impression. Sa renommée se répandit au loin. Même avant son premier voyage en Europe de 1885, il était partout connu. Pas un étranger de marque, par un Français surtout, ne passait au pays sans chercher à le rencontrer et à causer avec lui. Puis, après son voyage en France et en Belgique, quand les journalistes de la délégation franco-belge — ils étaient huit — eurent parlé du curé dans leurs gazettes avec force éloges, il devint encore plus connu et davantage apprécié. Aussi, lors de son second voyage en 1890, la presse de là-bas s'en donna-t-elle à coeur-joie. Que de portraits vivants, les uns un peu chargés, les autres plus fidèles, les plumes exercées des publicistes de Paris, de Paris, de Bruxelles et même de Rome, tracèrent à leurs lecteurs de l'extraordinaire curé canadien, devenu maintenant prélat de la maison de Sa Sainteté, qui parlait au nom des gouvernements de son pays, de celui d'Ottawa, qui l'avait chargé d'une mission officielle, et de celui de Québec, à l'administration duquel il participait. Nous ne saurions mieux faire, pour en donner une idée, que de recourir une fois de plus aux citations, et nous n'avons pour cela que l'embarras du choix.

Dans un long article de pas moins de cinq colonnes, le *Journal de Bruxelles* (9 février 1890), sous la signature de M. Georges Kaiser, qui

(1) Voir *Au portique des Laurentides*, de la page 58 à la page 68, *passim*.

(2) Voir *Au portique des Laurentides*, page 73.

rappelait ses souvenirs d'un voyage au Canada et d'une visite faite à Mgr Labelle, à l'*Hôtel du Lion d'Or*, à Québec, disait, entre autres choses, toutes intéressantes: "Mgr Labelle me reçoit dans une grande chambre, qui lui sert à la fois de chambre à coucher, de cabinet de travail et de salle de réception. Les portraits qu'on m'a faits de lui n'ont rien d'exagéré. Il est grand et fort, haut en couleur, d'une rondeur et d'une impétuosité d'allures qui, tout d'abord, séduisent. Dans la conversation, il procède par phrases courtes, heurtées, incisives, entrecoupées à chaque instant d'un "Bon!", qu'il prononce d'une voix retentissante et qui résonne en coup de gong. Ces "Bon!" marquent les points de repère. C'est un coin d'exposition, un côté de la question, un fragment de la conversation qui est terminé. Tout aussitôt, il dresse un autre décor, découpe en relief un nouvel argument. Il y a, dans cette conversation, d'apparence un peu décousue, une logique admirable, et, quand les éléments du discours sont exposés et que le causeur en a déterminé en quelques phrases l'agencement et l'assemblage, on demeure saisi de la vive lumière qui se fait dans l'esprit et de la puissance de démonstration qui en découle. D'ordinaire son débit est calme et il développe en apparence négligemment ses idées, cependant qu'il tire de sa courte pipe de lentes et copieuses bouffées. Puis, au heurt d'une objection, il se lève. Sa voix s'enfle et devient tonitruante, les bouffées se succèdent courtes et pressées, la taille se redresse, l'oeil s'anime, le poing s'abat formidable sur les meubles. C'est un autre homme qui parle, c'est l'apôtre ! On comprend alors l'ascendant et l'influence considérable acquis par ce prêtre patriote, à qui Dieu a mis, pour le service de sa cause, dans l'âme un pareil foyer et dans le corps une telle intensité de vigueur physique. Ces brusques élans s'éteignent bientôt cependant, et se résolvent, quand le curé retombe sur sa chaise, en un sourire inoubliable. Ce sourire serait terrible, à cause de sa bouche édentée, sans la lueur de ses yeux bleus qui brillent de bonté et qui rassurent. Peu de gens le connaissent complètement. Des personnes bien élevées lui reprochent de trop fumer, de cracher trop abondamment et trop fréquemment, et se permettent d'estimer que c'est au demeurant un homme trivial et sans valeur. Ce sont là des gens dont les regards s'arrêtent à fleur de peau et qui ne savent pas pénétrer leur homme. Il n'est pas besoin d'être très perspicace pour discerner la réelle élévation d'idées et la remarquable finesse de Mgr Labelle..."

M. Kaiser écrivait encore dans le même article : "J'accompagne Mgr Labelle aux bureaux de son ministère. C'est curieux de le voir, quelques livres sous le bras, la pipe à la bouche, sur la tête le petit chapeau haut-de-forme que portent la plupart des prêtres canadiens, la soutane poudreuse sur laquelle resplendit une ceinture violette large d'un pied, dévorer rapidement l'espace qui sépare l'*Hôtel du Lion d'Or*

des bâtiments officiels. Au ministère, il distribue de cordiaux bonjours à tous. Plusieurs personnes l'attendent dans son cabinet. Presquement, il expédie les dossiers. Quelques brefs renseignements demandés à son secrétaire, et la signature s'étale sur le document. Cette besogne terminée, il se retourne vers les visiteurs qui l'attendent. Alors, commence un exercice analogue à la fameuse dictée de César. Le curé entreprend successivement chacun de ceux qui sont là. Il va vers l'un et l'autre, s'enquérant de l'objet de sa visite. Il donne une première réponse. Puis, c'est une promenade de l'un à l'autre. Il expose des raisons, réfute des arguments, quitte tel ou tel pour lui laisser le temps de réfléchir, lui revient peu après, et mène ainsi quatre conversations de front avec une présence d'esprit et un à propos merveilleux... Après quelques instants de cette gymnastique violente, le député-ministre me conduit dans le bureau du chef de département de l'Agriculture, me présente et me donne rendez-vous pour le soir. "Je pars à 5 heures, pour Montréal et Saint-Jérôme. Soyez là, à la station (gare). Je veux vous montrer ma paroisse..."

Le voyageur belge, on le pense bien, fut fidèle au rendez-vous. Nous renonçons à relater ici toutes ses impressions, nous réservant d'y revenir peut-être. Encore un trait pourtant qui achève de peindre exactement la bonhomie simpliste du curé-monseigneur. A Saint-Jérôme, M. Kaiser remarqua que nombre de gens appelaient M. Labelle "Monsieur le curé" et quelques-uns seulement "Monseigneur". Il lui en demanda le pourquoi. "Mon cher Monsieur, expliqua Mgr Labelle, ceux qui m'aiment bien et me connaissent m'appellent toujours "Monsieur le curé". Je préfère cela. Le Saint-Père a bien voulu me créer "Monseigneur". Je lui en suis très reconnaissant. Mais, pour mes bons Canadiens, je suis toujours "le curé Labelle". Puis, comment voulez-vous que je fume avec ma bonne pipe quand on m'appelle "Monseigneur"? Et M. Kaiser ajoute : "Si je disais ici tout ce que je pense, et pourquoi ne le dirais-je pas, j'écrirais qu'il y a peut-être autant de coquetterie, voire de diplomatie, que de modestie, dans l'insistance du curé-prélat à se faire appeler ainsi. D'ailleurs, il a bien raison. Il gagne à cette attitude une popularité sympathique qui est des plus profitables à la cause du bien..."

Saluant le passage à Paris de Mgr Labelle, en 1890 toujours, un journaliste français, venu au Canada avec la délégation de 1885, M. de la Brière, dont nous avons déjà lu la prose dans l'un de nos précédents chapitres, disait, dans *Le Soleil* de Paris: "Cet homme extraordinaire est un fort, solide et riant apôtre, qui ne se pique pas de beau langage et ne mâche pas ses mots quand il exhorte les femmes de son pays à donner de nombreux fils à la race française. . . . Il subjugué et entraîne les jeunes ménages — de solides chrétiens et de bons tra-

vailleurs — dans les vastes forêts, où il leur taille leur domaine. Quand le défrichement est là en bonne voie et le village créé, il s'en va dix lieues plus loin avec d'autres colons. Ainsi, la culture s'étend, la population s'accroît et les centres se multiplient. Cet hercule, taillé au rabot, qui devise, la pipe à la bouche, en vieux langage normand, sait mettre la main à la pâte et semble ne pas connaître d'obstacle. Rien ne l'étonne, pas même les raffinements de notre Europe, auxquels du reste il n'entend rien. . . Parfois ce rustique de belle humeur et de bel appétit a abandonné ses forêts. On a vu sa soutane râpée se promener dans les corridors des Parlements et dans les cabinets des ministres. Il venait demander des subsides. . . Il insinuait, il raisonnait, il tempêtait et il obtenait infailliblement. . . Partout et toujours, l'amour de la France s'unit à la foi catholique dans l'âme du gigantesque colonisateur. Type de puissance et de caractère, il vous empoigne, quoique vous en ayez. Il est irrésistible ! Je l'ai suivi au Canada dans une longue exploration. Sa verve ne l'a pas abandonné un seul instant. Il fallait boucher ses oreilles pour éviter d'être trop convaincu et pour échapper aux lots de colonisation qu'il veut attribuer aux plus récalcitrants. . . Sa stupéfiante activité, ses succès, les services qu'il a rendus à la civilisation, Rome les proclamait naguère en lui décernant les honneurs prélatiques. Mais, pour ses amis, les pionniers défricheurs des grands bois, il restera toujours le curé Labelle plutôt que Mgr Labelle. . . Il a été fait sous-ministre dans le gouvernement de Québec et créé directeur de l'oeuvre de la colonisation. Cet honneur n'a rien ajouté non plus à sa tâche et à son prestige. . .”

“Nous avons rendu visite à Mgr Labelle, un prélat canadien, écrivait vers le même temps (au printemps de 1890) M. Paul Roche, dans *Le Gaulois* de Paris. Mgr Labelle, protonotaire apostolique, est curé de Saint-Jérôme dans le diocèse de Montréal et ministre de l'Agriculture (c'est sous-ministre ou assistant-commissaire qui était le terme propre) dans le gouvernement de Québec. . . C'est un homme de 55 ans, grand, fort, très brun, du type césarien, mais, avec cela, la figure ouverte et l'air jovial. Ses yeux sont pleins d'intelligence et ses manières respirent une bonhomie attrayante qui n'est pas dépourvue de dignité. Il appartient à une famille normande qui émigra en Canada au XVIIème siècle. Tout est français chez lui, le nom, le coeur, le langage et les manières. . . Sa parole est facile, fort piquante. . . Il est curé de paroisse et ministre d'Etat tout ensemble, ce qui ne s'est pas vu souvent. Comment peut-il s'occuper à la fois des intérêts spirituels et temporels de sa paroisse et des affaires de l'Etat ? C'est ce que nous avons quelque peine à comprendre, nous qui voyons nos ministres suffire difficilement à leur département. Mais, au Canada, tout se fait pour ainsi dire en famille sur le type le plus simple

et le plus court. Les affaires n'en vont que mieux !. . ." Peu au fait de ce qui se passe chez nous, M. Roche, imaginait ici trop à l'aise. Nos administrations ne sont pas loin d'être ce que sont celles des ministères de France. Ce qu'il aurait fallu dire, c'est que le curé sous-ministre avait une rare puissance de travail. En tout cas, M. Roche donnait, lui aussi, du curé canadien, une image assez fidèle. Et c'est pourquoi nous l'avons cité.

Le Figaro, sous la plume de l'un de ses directeurs, qui signait *Cartier*, avant de parler du rôle d'apôtre au Canada de Mgr Labelle et de sa mission en France, disait de son côté (au printemps de 1890 encore) : "L'abbé Labelle, curé de Saint-Jérôme et ministre (sous-ministre) de l'Agriculture à Québec, est depuis quelques jours à Paris. C'est, croyons-nous, à l'heure actuelle, le seul prêtre du monde qui soit ministre d'Etat. Il est aussi prélat de la cour romaine et il se promène dans les rues de Paris, en soutane bordée et boutonnée de cramoisi, avec un ceinturon de même et des glands violets à son chapeau. . . "Prenez garde, Monseigneur, lui disais-je hier, vous ressemblez étrangement au prince Napoléon, et, avec ce costume voyant, vous allez attirer l'attention de la police et vous faire arrêter comme un prétendant déguisé en prélat !" Cela dut amener sur les lèvres du curé quelque bon sourire! Il est dommage que le journaliste français n'ait pas noté la réflexion que sa boutade aura fait sûrement jaillir. . . "Mgr Labelle, continue-t-il, descend d'une famille normande émigrée au Canada en 1671. Il a encore le caractère et l'accent de sa race d'origine. Très fort et très puissant, il peut parler six heures d'horloge avec une volubilité sans cesse croissante. Il faut le prendre après dîner et lui laisser tirer sa pipe de sa poche. Il retourne sa soutane et, sur son large pantalon en laine brune canadienne, il fait partir son allumette et il *allume*, comme il dit. . ."

Nous pourrions multiplier ces citations de journaux français ou belges qu'un fidèle ami du curé Labelle a découpées et soigneusement conservées dans un album. . . Car, tous les journaux de là-bas, en 1890 encore plus qu'en 1885, saluèrent le curé sous-ministre et prélat. Mais, ce que nous venons de relater suffit à notre but, qui était d'abord de compléter ce que nous avons appelé le portrait de notre héros. Sans doute, en France, en Belgique et ailleurs, tout comme au Canada, la simplicité, la bonhomie et le sans-façon du curé, resté plutôt fruste sous son costume violet, surprenaient et étonnaient un peu d'abord. Mais, on l'aura saisi, même dans une lecture rapide, on voyait vite en lui autre chose, nous voulons dire sa puissance d'idées, son grand coeur et sa fertile imagination. Nous reviendrons plus loin à quelques-uns de ces témoignages, quand nous traiterons du prestige du curé-monseigneur.

Voilà donc pour son portrait. Nous avons confiance, grâce aux

citations dont nous étions pourvu, de l'avoir tracé assez complet et vraiment fidèle.

Cette merveilleuse activité pour l'oeuvre à laquelle il avait voué sa vie, où le curé Labelle en trouvait-il l'inspiration, ou encore, en d'autres termes, qu'elles étaient les idées directrices qui aimaient constamment notre héros ? Nous ne croyons pas que personne ne l'ait jamais mieux compris et exposé que l'abbé Rouleau, de Sainte-Thérèse, dont nous avons précédemment analysé un premier article, *L'homme d'une idée*, publié en 1881. Un an après la mort du curé de Saint-Jérôme, M. Rouleau donnait aux *Annales térésiennes* (septembre 1892) sous le titre de "Monseigneur Labelle", une autre étude sur l'apôtre de la colonisation qui synthétise admirablement son état d'âme et montre tout aussi bien quelles étaient les idées directrices de sa vie.

"Nombre de Canadiens, et de nos premiers hommes d'Etat, écrivait en substance M. Rouleau, ont visité l'Europe et la France. On ne s'en est guère ému là-bas. Mgr Labelle n'était pas à la tête d'un diocèse ni non plus un chef de gouvernement. Cependant, on saluait partout en Europe son arrivée. Il n'était pas un grand orateur. Cependant, s'il devait parler quelque part, on accourait l'entendre, on l'applaudissait, on était souvent ivre d'enthousiasme. Les journaux donnaient son portrait et se mettaient à son service. Les illustrations politiques se faisaient un devoir d'aller lui présenter leurs hommages. La presse impie elle-même ne trouvait pas à répliquer quand il proclamait ses principes catholiques. D'autre part, les Français qui visitaient notre pays commençaient par solliciter de lui une entrevue. Ils auraient cru avoir manqué leur tournée d'Amérique s'ils n'étaient allés le voir à Saint-Jérôme, ou à Québec, et s'ils n'avaient fait sa connaissance. Voyageurs et touristes ont publié bien des livres et des brochures, en ces dernières années, sur les Etats-Unis et le Canada. Trouvez-en un qui ne consacre pas au moins un chapitre au curé Labelle ! Comment expliquer cela ?"

"Ah ! c'est que le curé Labelle n'était pas seulement un homme de conviction, mais aussi un homme de coeur. L'amour est une grande chose, a dit depuis longtemps *l'Imitation*. C'est du coeur que viennent les grands sentiments, les grandes pensées, les grandes actions. C'est le coeur qui décide aux sacrifices, aux dévouements et à toutes les vertus. C'est par le coeur que l'homme se donne après avoir tout donné, qu'il s'immole et qu'il fait des choses héroïques. Avec la conviction, on agit déjà, c'est vrai ; mais, pour se dévouer totalement, il faut avoir du coeur. L'ascendant qu'exerçait partout et sur tous le curé Labelle, c'est à son grand coeur qu'il le devait. . . On ne résiste pas à l'homme qui possède un grand coeur. . ."

“Mgr Labelle aimait tout ce qu’il y a sur terre de plus grand et de plus digne des aspirations d’un chrétien et d’un prêtre du Christ. Cet homme qui paraissait plongé dans les intérêts matériels et les affaires en revenait toujours aux choses du ciel. Il finissait ses raisonnements et ses discussions en disant : “Au fond, c’est le meilleur moyen de faire honorer le bon Dieu.” Comme il aimait l’Eglise et tout ce qui gravite autour d’elle ! Je ne sais où il prenait le temps d’apprendre, mais il est certain qu’il possédait magnifiquement l’histoire de l’Eglise. Il se plaisait à suivre son action dans la civilisation des peuples. . . Il avait été frappé en particulier de la formation, par elle, du peuple canadien, de l’établissement, par elle, l’Eglise catholique, de nos paroisses canadiennes, depuis l’Acadie jusqu’à Détroit. . . C’est cette puissance du missionnaire et de la chapelle qu’il voulait utiliser dans son oeuvre de colonisateur. “Pas de meilleur moyen, répétait-il, ou mieux, pas d’autre moyen ! Bâtissons une chapelle, mettons-y un prêtre, qui ait le courage de vivre pauvre, le reste viendra tout seul. La cloche sonnera, elle attirera le pionnier et Dieu sera glorifié ! “ . . . Il aimait l’Eglise, en un mot, comme l’enfant aime sa mère. Il voulait pour elle tous les triomphes et toutes les gloires. Il avait foi en elle, il croyait à sa puissance de fécondation. Voilà pourquoi sa manière d’agir avec les incroyants pouvait parfois surprendre. “Mais, c’est clair, disait-il, l’Eglise l’a décidé dans un concile !” et il branlait la tête en souriant, comme s’il eût voulu ajouter : “Si tu ne comprends pas, tant pis ! Il n’y a pas de motifs plus convaincants que celui-là. . .”

“Il aimait sa patrie aussi, le Canada, d’un amour pur, actif et généreux. Il a personnifié chez nous le patriotisme pendant trente ou quarante ans. Jamais un coeur n’a battu plus fort que le sien pour son pays. Il aimait tout dans notre patrie, jusqu’à ce que j’appellerai son encadrement. Il avait visité deux fois les vieux pays, ces riches contrées, où tout est si propre à éblouir, à captiver et à séduire. Eh ! bien, il n’y avait rien trouvé de comparable aux spectacles du ciel et de la terre qui font à notre Canada son cadre délicieux. Notre ciel étoilé, nos soleils brillants, la verdure de nos prairies, l’or de nos moissons, les eaux de nos fleuves, les torrents de nos montagnes, la grâce de nos collines, la beauté de nos vallons, la majesté de nos Laurentides, selon lui, n’avaient rien de supérieur nulle part au monde. Cela, c’était le cadre extérieur. Plus encore, il aimait la patrie canadienne dans sa grâce intérieure, avec ses gloires du présent rehaussées par celles du passé, avec sa grandeur et ses progrès actuels, aboutissants magnifiques de ses trois siècles de vie généreuse. Cette image de la patrie, dans tout ce qui la constitue, dans ses institutions et dans ses grands hommes, dans ses moeurs, dans ses coutumes, dans ses usages, planait sur son âme comme une vision ravissante et c’était la vie

de son coeur. "Tout ce passé, disait-il, est au front de la patrie ce que sont les cheveux blancs à une belle tête de vieillard. . ."

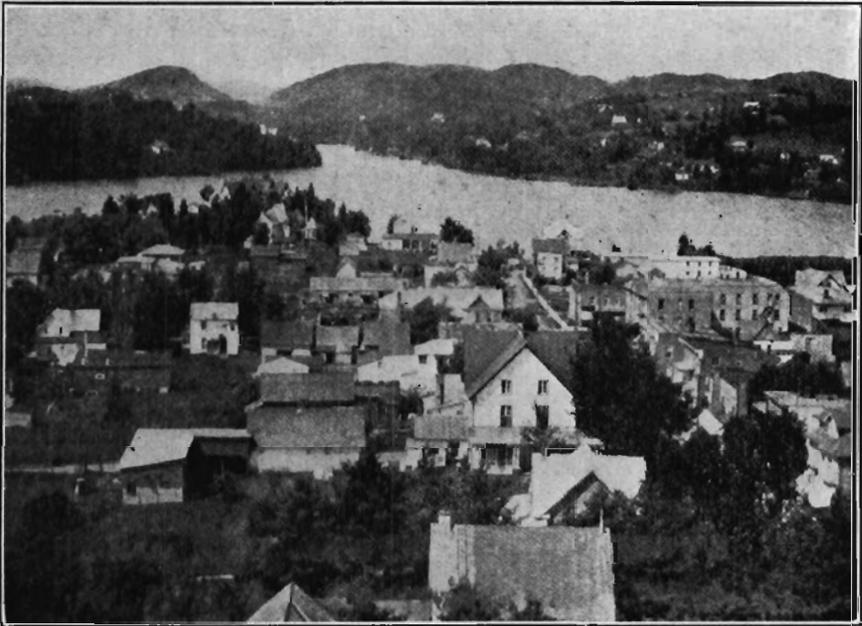
"Son amour de la patrie, ainsi pur et sans alliage, était de même actif et agissant. A quelle entreprise de chemin de fer et de colonisation, à quelle mesure politique touchant aux intérêts de ses concitoyens, à quels projets aptes à faire progresser l'agriculture, à rendre nos terres plus fertiles, à améliorer les troupeaux, à créer l'industrie fermière, comme aussi à développer nos ressources minières, le curé Labelle a-t-il été étranger ? . . . Et avec quelle générosité il se donnait à toutes ces entreprises, à toutes ces mesures et à tous ces projets ! Oh ! il est facile, à la tribune, du haut de la chaire, dans un fauteuil éditorial, de faire du patriotisme ! Monté sur un piédestal, au bruit des hurras et des applaudissements, pourvu qu'on ait un beau verbe ou une bonne plume, il n'en coûte guère de sauver plusieurs fois la patrie en vingt-quatre heures, pour aller ensuite prendre part à un banquet, recevoir des félicitations et enfin se reposer tranquillement ! Mais la patrie fera-t-elle pour cela un pas de plus dans la voie du progrès ? Ce qui est difficile et demande un grand coeur, c'est de se donner sans hésitation et d'une façon permanente, c'est de se gêner, c'est de sacrifier ses biens, ses aises et ses penchants, c'est d'immoler parfois ses sympathies et ses opinions — en gardant par exemple ses convictions intactes — c'est de se donner tout le temps et tout entier. Or, n'est-ce pas là peindre le curé Labelle sur son champ d'action pendant au moins vingt-cinq ans ?"

"Oui, il aimait toute sa patrie, d'un amour pur, généreux, actif et agissant, car son coeur était vaste comme notre pays et profond comme nos lacs. Mais, il faut l'ajouter, il aimait d'une tendresse particulière "son nord" et "ses colons" de la "Rouge" et de la "Lièvre"... Plus un enfant a coûté de peines à son père et à sa mère, plus la place qu'il occupe dans leurs coeurs est grande. C'est une loi de la nature. Ce "nord", avec ses monts, ses vallées, ses lacs et ses rivières, il l'avait si souvent parcouru, et avec quelles fatigues, que son image lui était sans cesse présente. Ces "colons", qu'il avait établis, qu'il aimait et qui l'aimaient, qu'il trouvait si braves, si forts, si honnêtes, si religieux, même si intelligents, parce qu'il s'était dépensé pour eux sans compter, ils avaient toute sa sympathie et toute son âme. Il se plaisait à voir en eux les pères d'une race future, vaillante et généreuse, à qui appartiendrait la domination dans les champs de l'intelligence et dans les batailles contre les ennemis de sa race. . ."

Nous citons longuement et pourtant nous résumons et condenseons beaucoup. Mais tout cela nous semble si parfaitement au point ! L'abbé Rouleau continuait son article en parlant de l'affection si tendre du curé pour sa mère et de ses attentions délicates pour ceux qui vivaient dans son intimité — en particulier pour son brave et fidèle

Isidore. Puis, il insistait sur la belle fidélité du curé à ses amis de toutes les classes et de tous les temps.

“L’amitié, écrivait-il, c’est le baume de la vie, la consolation dans les peines, le soutien dans les luttes et le refuge dans les découragements. Mgr Labelle s’était créé bien des amis et il a été fidèle à l’amitié. Son âme ne soupçonnait pas le mal, ou tout au moins elle voulait l’ignorer. Il était peut-être trop sensible aux bons procédés et aux accueils bienveillants. On a pu en abuser, c’est ma conviction. . . Il respectait dans tous les esprits la part de vérité qui s’y trouvait, trop mêlée souvent avec bien des erreurs. Il voyait en chacun les bon-



Sainte-Agathe et le Lac des Sables (1930)
Le curé Labelle y alla souvent

nes intentions et les qualités plutôt que les défauts. C’est sur cette part de vérité, sur ce bon vouloir, sur cette qualité aperçue, qu’il cherchait à édifier. “Démolir, disait-il, c’est toujours aisé, mais ce n’est pas si facile de fonder et de construire.” Pour lui, le moyen d’amener quelqu’un à travailler aux saintes causes, c’était de lui témoigner de la confiance et de lui laisser entendre qu’il était capable d’y aider. . . Mgr Labelle a pu se tromper. Mais, parce qu’il a beaucoup aimé, il lui sera beaucoup pardonné. . .”

Oui, sans doute ! L’abbé Rouleau, qui avait, lui aussi, un bon coeur, et qui avait souffert, avait raison de parler ainsi de la générosité

d'âme de son vénérable ami. Nous croyons avec lui que les idées directrices du curé Labelle lui venaient de son grand cœur. Mais, il ne faudrait pas pourtant perdre de vue que le curé de Saint-Jérôme était en même temps remarquablement intelligent et d'esprit large, et que, comme le disait le futur sénateur Tassé, le peuple l'avait surnommé *le Père Bon-Sens* !

De cette saine intelligence, de cette largeur d'esprit et de cette bonté de cœur, qui distinguaient M. Labelle, nombreux sont les faits, qu'on a relevés dans sa vie et signalés déjà, qui en témoignent. S'il rencontra parfois des gens qui ne partageaient pas toutes ses vues, il n'eut jamais, croyons-nous, à cause de ses belles qualités, d'ennemis ou d'adversaires déclarés. Au contraire, il compta toujours, et dans tous les milieux, d'innombrables amis.

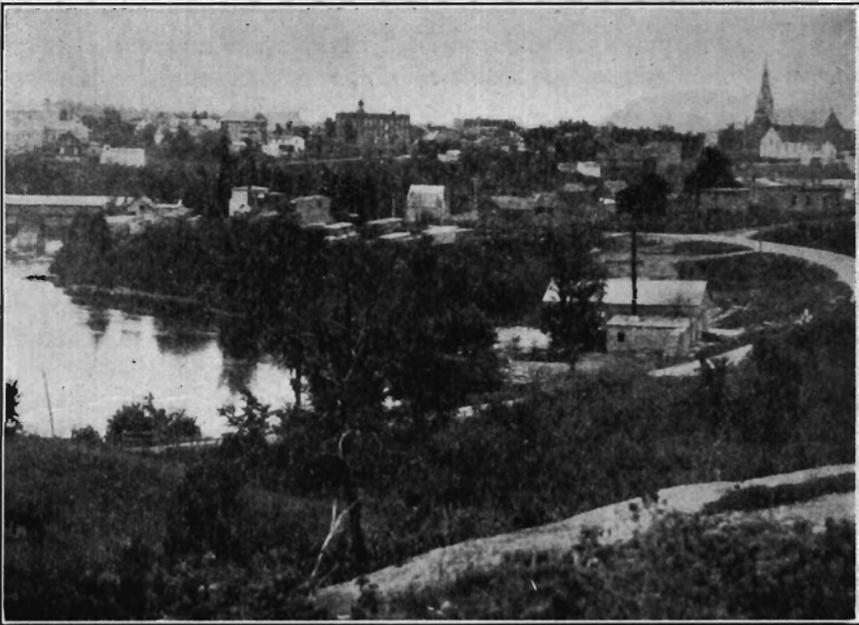
A Saint-Jérôme, c'étaient, nous les avons nommés en racontant sa carrière, les Lavolette, les de Montigny, les Rolland, les Prévost, les Fournier, les Scott, les de Villemure, les Lavallée, les Gauthier, les Lapierre et, plus tard, les Nantel, les de Martigny, les Leclair, les Grignon, les Boisseau, les Hervieux et d'autres encore. Dans cette petite étude de l'abbé Rouleau, que nous venons de reproduire en partie, l'auteur s'est plu à distinguer, entre toutes ces amitiés, celle qui unissait M. Labelle avec un concitoyen de sa ville, qui n'était pas son paroissien, puisqu'il était protestant, William Scott. "Il l'appelait, dit-il, son bon vieil ami. Il l'a trouvé à ses côtés aux heures sombres de l'épreuve ou du malheur, comme aux jours de labeur et de triomphe." M. Scott, en effet, avait accompagné plus d'une fois le curé dans ses courses par les régions du nord, et c'est lui, avec le docteur Jules Prévost, qui l'avait un jour sauvé de la banqueroute en rachetant ses meubles. "Il lui témoignait, continue M. Rouleau, une affection vraiment fraternelle, et cela sans faire de jaloux, car ses paroissiens regardaient avec joie cette union entre le curé et le brave protestant. M. Scott appelait M. Labelle "mon curé", le fréquentait et le respectait tout autant, sinon plus, que les catholiques, et lui était tout aussi dévoué. De son côté, M. Labelle semblait, parfois, lui presser la main avec plus de cordialité qu'à tout autre. . ." William Scott est mort à 83 ans, en septembre 1916, vingt-cinq ans après "son curé". *L'Avenir du Nord*, de Saint-Jérôme, rendit à sa mémoire un bel hommage. Le curé Labelle avait écrit (en 1885) que William était si bon et si charitable qu'il était difficile de trouver un ami aussi sincère. Le journal de Saint-Jérôme citait ces paroles, puis il ajoutait : "M. Scott, l'ami du curé Labelle, dernier survivant de la pléiade de nos anciens, s'était depuis longtemps rapproché de nous par son bon cœur. Tout protestant qu'il était, il aimait les catholiques comme ses frères, il contribua souvent à leurs oeuvres et respectait leur culte

dont les manifestations le touchaient profondément.” Il nous semble que ces relations du curé avec son bon ami William, qui peuvent surprendre d’abord, en disent long sur sa largeur d’esprit. Il caressait peut-être l’espoir de voir un jour le digne M. Scott devenir son vrai paroissien. Mais, il ne brusquait rien, sachant que c’est par la bonté surtout qu’on gagne les âmes. Le bon William est mort sans se convertir sans doute. Le curé était parti trop tôt. Mais il a laissé quand même le souvenir d’un homme de bien et d’un honnête homme.

Un autre trait, et nous l’allons emprunter encore à l’article de l’abbé Rouleau, nous peint sur le vif la condescendance du curé Labelle et sa bienveillance envers les plus modestes — qui sont souvent les meilleurs amis. “C’était au retour du dernier voyage de Mgr le curé en Europe (en 1890), écrit donc M. Rouleau. Pour recevoir leur pasteur, les Jérômiens n’avaient rien épargné, ni le travail, ni l’argent. Mais Isidore n’était pas content. . . Le soir, quand le curé se retira dans sa chambre, Isidore le suivit. Il avait besoin de lui ouvrir son coeur. Voici le dialogue que, de la pièce voisine, sans l’avoir cherché, je surpris entre eux. “Eh ! bien, mon Isidore, quelles nouvelles ?” — “Monsieur le curé, j’ai du chagrin.” — “Qu’est-ce donc ?” — “Les gens du comité de réception m’ont fait une *coche*.” — “Comment cela ?” — “Quand on vous a fait dans le passé de grandes réceptions, c’est toujours moi qui conduisais votre voiture. Ce soir, c’est un autre qu’on a choisi, parce que son carrosse est couvert. Mais, c’est moi qui aurais dû conduire quand même. . .” — Et le dévoué serviteur versait de grosses larmes. “C’est vrai ce que tu dis là, mon Isidore, expliqua le curé. Mais, au milieu de tous ces préparatifs, dans la hâte et la précipitation, les gens du comité, sans aucune mauvaise volonté, n’y auront pas pensé.” — “Ce sont tous des gens d’ici, ils auraient dû ne pas m’oublier. Je ne puis leur pardonner une pareille injustice.” — “Alors, continue M. Rouleau, avec un grand sérieux et une extrême bienveillance, le bon maître se fit suppliant auprès de son fidèle serviteur. Il lui demanda de pardonner aux Messieurs du comité à l’occasion de son retour. Isidore pardonna. Mgr Labelle lui parla ensuite de son beau voyage, de ses succès, de ses entretiens avec les cardinaux et avec le Saint-Père. Il questionna Isidore sur les événements politiques, sur les appréciations que l’on faisait à propos de sa mission en Europe et de sa manière d’agir. Bref, on aurait juré deux ministres causant des affaires de l’Etat. Enfin, le curé dit : “A présent, je vais dormir, mais, tu sais, Isidore, ce que je t’ai raconté là doit rester secret.” — “Soyez tranquille, Monsieur le curé, conclut le brave Isidore, ça restera entre nous deux.” Il est difficile vraiment, ajouterons-nous, d’imaginer une plus jolie scène. Elle démontre superbement jusqu’où M. Labelle avait bon

coeur, et cela seul expliquerait comment le curé arriva à prendre, au proche ou au loin, tant d'emprise sur tout le monde.

Deux hommes, à cette époque, entre 1880 et 1891, dans la province de Québec, représentaient, dans la vie publique, ce que le Canada français possédait de mieux doué, de plus distingué, de mieux aimé et de plus applaudi. C'étaient l'honorable M. Chapleau et l'honorable M. Mercier. L'honorable M. Laurier, leur contemporain, brillait, lui, à Ottawa, où il devenait chef du parti libéral en 1887 et où il serait dix ans plus tard, en 1896, premier ministre. Mais, dans notre vieux Québec, on parlait surtout de Chapleau, l'idole des conservateurs, et de Mercier, le chef admiré des libéraux. Les au-



Vue d'ensemble de Mont-Laurier (1930)
siège épiscopal et chef-lieu du comté Labelle
Le curé Labelle y passa plus d'une fois

tres, et nous en avons de fort bien doués, leur servaient d'état-major à l'un et à l'autre et gravitaient autour d'eux. Ils étaient nés, la même année, en 1840, six ans après M. Labelle, Mercier le 15 octobre à Saint-Athanase, Chapleau le 9 novembre à Sainte-Thérèse. En 1880, ils avaient 40 ans. La politique, qui les avait unis d'abord, les avait plus tard séparés et mis en face l'un de l'autre. Puissants tous les deux par l'intelligence, par le coeur et par le verbe, ils étaient dignes l'un de l'autre: Chapleau, député de Terrebonne depuis 1867, fut premier ministre à Québec de 1879 à 1882, puis ministre fédéral

à Ottawa et lieutenant-gouverneur de sa province. Il mourut à 58 ans, en 1898. Mercier, député de Saint-Hyacinthe depuis 1873, fut premier ministre à Québec de 1887 à 1892. Il mourut à 54 ans, en 1894. Orateurs l'un et l'autre, quoique d'une façon différente, Chapeau plus fougueux, Mercier plus insinuant, c'étaient des dompteurs de foules et des maîtres aimés du peuple. Eh ! bien, nul n'ignore que le curé Labelle, qu'ils se disputèrent en quelque sorte, et qui les aimait profondément tous les deux, les domina, en plus d'une circonstance, dans une large mesure. Rien n'établit mieux quel était son prestige.

"Le curé Labelle, écrivait M. de la Brière, en 1890, dans cet article du *Soleil* de Paris que nous avons déjà en partie cité, est un rude homme qui échappe visiblement (dans le ministère dont il fait partie) à la gêne du rouage administratif. Il opère spontanément, il va de l'avant, il mène ses colons, il défriche, il sème, sans souci des ministres qui passent, porté par le tacite suffrage de ses concitoyens, et aux applaudissements de tous, sur un pavois qu'élèvent très haut tous les Canadiens français. Singulière situation que celle-là ! Les dignités officielles ont pâli près d'elle sans la rehausser. L'homme et son rôle se sont trouvés au-dessus de ce qui grandit les autres hommes. Les manteaux surajoutés ont glissé à terre. L'apôtre de la charrue et du nom français, dans sa simplicité paysanne, dans son énergie de colon et dans son obstination pratique, est demeuré lui-même et supérieur à ses titres nouveaux. Aujourd'hui, ce roi du nord — le terme est courant — est appelé, par les intérêts de la colonisation de son pays, au milieu de ce peuple de France qu'il aime si passionnément et dont il veut multiplier les rejetons sur le sol de l'Amérique anglaise. . . S'il arrive à ses fins, si, grâce à lui, la race française finit par implanter plus fortement notre génie national dans le Nouveau-Monde, il croira tout simplement, le brave homme, avoir fait son devoir et avoir acquitté sa dette envers les aïeux, envers la vieille France, sa mère séparée, à laquelle il a voué sa fructueuse existence. . ."

De ce témoignage rendu, par un écrivain français, au prestige dont jouissait le curé Labelle — et nous en pourrions aligner beaucoup d'autres — nous nous plaisons à rapprocher celui que nous trouvons encore sous la plume de l'écrivain si canadien qu'était Arthur Buies que nous avons déjà plus d'une fois cité. C'est toujours dans son *Au portique des Laurentides*, écrit presque au lendemain de la mort du curé en 1891, que nous le cueillons. "Un touriste français, raconte Buies, disait naguère que trois choses l'ont plus particulièrement étonné en parcourant le Canada : les chutes Niagara, la foi du peuple et le curé Labelle. Oui, certes, le curé Labelle ! Ce n'est pas avant quelques années que l'on connaîtra bien toute la valeur de cet homme-là. Aujourd'hui, on ne sent que le vide qu'il a laissé derrière